

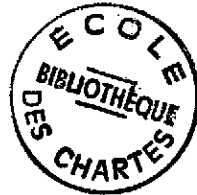
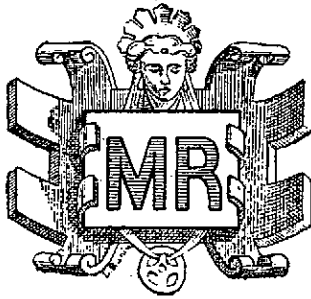
No 15/155 30/80
96337

RAYMOND LABORDE

L'ABBÉ
DE FELETZ

L'HOMME — LE CRITIQUE

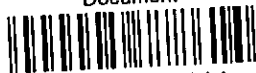
1767-1850



BRIVE
IMPRIMERIE ROCHE

1898

Document



0000005778614



L'ABBÉ DE FELETZ

L'abbé de Feletz

L'HOMME — LE CRITIQUE

1767-1850.

A la date du 25 février 1850, le libre-penseur Sainte-Beuve commençait en ces termes un de ses *Lundis* :

« Le 11 de ce mois est mort, à l'âge de quatre-vingt-trois ans accomplis, un vieillard aimable, spirituel, qui recouvrait, sous les formes d'une politesse exquise et d'une parfaite urbanité mondaine, un caractère ferme, des opinions nettes et constantes, bien de la philosophie pratique ; un sage et un heureux qui avait conservé, à travers les habitudes du critique et avec un esprit volontiers piquant, un cœur bienveillant et chaud, une extrême délicatesse dans l'amitié. M. de Feletz me représentait en perfection le galant homme littéraire. Resté le dernier survivant de la génération d'écrivains à laquelle il appartenait, il lui faisait honneur à nos yeux ; il la personnifiait par les meilleurs côtés. C'est en la jugeant par lui qu'on pouvait s'en former l'idée la plus favorable » (1).

(1) Sainte-Beuve, *Lundis*, tome I : *M. de Feletz et de la critique littéraire sous l'Empire*. Eloge prononcé par Saint-Marc-Girardin, directeur de l'Académie française, le 13 février 1850, à l'occasion de la mort de Feletz, « l'un des esprits les plus ingénieux et les plus élevés de son temps, l'un des plus affectueux et des plus aimables confrères ».

C'est de cet abbé tolérant, de cet écrivain de valeur, dont le plus grand défaut est peut-être d'avoir été longtemps méconnu, surtout de ses compatriotes, que nous désirerions donner une idée dans cette courte notice, sortie d'une conférence faite à l'*Association Corrèzienne* de Paris, en attendant l'étude plus complète qu'il mérite.

Si nous ajoutons que la longue existence de Charles-Marie Feletz d'Orimont fut tout entière consacrée au culte des lettres et à la passion de la vérité, qu'il apprit à aimer les unes et à se sacrifier à l'autre dans un vieux Collège qui nous est cher à plus d'un titre, on jugera sans doute que le plaisir de faire connaître un tel homme se double ici d'un devoir de reconnaissance et qu'il était bien temps de rendre justice à ce gentilhomme plein de bonhomie et de loyauté, à ce causeur ingénieux et charmant, critique et moraliste d'un goût pur et sévère autant que polémiste de haute verve et d'une savoureuse originalité dans l'indépendance de son humeur « gaillarde » et la vive allure de son esprit « baslimousin ».

I

A quelques kilomètres de Brive, ce « luisant portail du Midi » (1), sur la limite des communes de Mansac et de Saint-Pantaléon, se trouve le petit village de Gumont (2), formé de trois groupes d'ha-

(1) Jasmin.

(2) Vers 1053, Archambaud, vicomte de Turenne et son frère consanguin Boson donnent le mense d'*Agumont* à l'abbaye située

bitations : le premier, sur le bord de la route, à mi-côte d'une colline couverte de châtaigniers, où s'accuse le vert tendre des « pelous » sur le vert plus foncé du feuillage ; le second, un peu au-dessus, dont le nom de « Preboustal » rappelle l'origine religieuse (1) ; le dernier, enfin, situé sur une éminence plus au Nord, et comprenant la maison natale de Feletz.

De la grande cour carrée qui précède le principal corps de ce logis, l'œil plonge d'abord dans une « combe » profonde ombragée d'arbres touffus, puis se dirige ravi vers les longues ondulations des collines verdoyantes et fertiles se brisant là-bas, bien loin, au sombre rempart qui sépare la Corrèze des départements du Lot et de la Dordogne, merveilleux panorama où se découpent dans l'azur du ciel les contours violets de Roche-de-Vic et du Puy-de-Pauliac.

Tout autour, c'est un horizon à souhait pour le plaisir du touriste ; une mer houleuse de feuillages mouvants où, çà et là, la terre, mordue par le soc, donne sa note plus sévère. Rougeâtres, grasses, épaisses et lourdes à remuer apparaissent les motes soulevées, mais des plus généreuses à rendre au centuple la semence qu'on leur confie.

C'est dans ce pays souriant, véritable berceau de

dans la paroisse de Saint-Pantaléon de Rot, ou Roc (aujourd'hui Saint-Pantaléon de Larche), prévôté dépendant de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges. Agumont (*acutus mons*) est devenu Gumont.

(1) C'est-à-dire « la Prévôté », ancienne maison religieuse gouvernée par un « Prévôt » et dépendant de l'abbaye bénédictine Saint-Pierre d'Uzerche.

verdure, que s'écoulèrent insouciantes les premières années de Charles Feletz (1). Issu d'une famille honorable et considérée, établie depuis plusieurs années en Limousin et en Périgord (2), et qui pou-

(1) Voici l'extrait de naissance de l'abbé de Feletz :

« Aujourd'hui troisième janvier de la présente année (1767) est né et a été baptisé messire Charles Marie Féles Dorimond fils naturel et légitime à messire Etienne Féles Dorimond et à dame Catherine de Fars; ont été perein messire Charles Féles Dorimond ancien officier au régiment du roy grand père au baptisé et maraine demoiselle Thérèze Conchard de Vermeil au nom et placé de dame Marie Jouteau de Montférand danc de Fars grand mère au baptisé. Le perein et la maraine ont signé avec moy requis.

FÉLETS: perein.

FÉLETS DE RUPIN.

CONCHARD DE VERMEIL.

MAILHER vic (airo)».

(Archives du Greffe, à Brive).

(2) Les cartulaires abbatiaux nous fournissent des renseignements aussi bien sur les origines de Gumont que sur celles des Féletz.

Feletz (*de Felitzio*) était un « repaire » de la paroisse Bas-Limousine de Sainte-Trie (aujourd'hui Dordogne) et avait un fief homonyme en d'Aubas (1400), en la châtellenie de Montignac (Périgord — Voir Champeval: *Cartulaire d'Uzerche*, p. 120). — Feletz était voisin de l'abbaye cistercienne de Dalou et du tènement de Born (paroisse de Sainte-Trie).

Dans le « cartulaire de Dalou » (Extrait cité par M. A. Thomas: *Vie et Œuvres de B. de Born*), on trouve un *Aimericus de Felitzio*, témoin d'une donation de la borderie des Coderc (paroisse de Sainte-Trie) et des Pères, faite à Dalou per Bertrand et Constantin de Born.

Mais, depuis la plus haute antiquité, les seigneurs de Feletz se rencontrent dans les parages de Mansac, de la paroisse duquel était la borderie des Pères.

Un autre, ou le même, Aimeric de Feletz, vers 1117-1154, est aussi témoin d'un contrat présidé par G. de Manciacco (Cf. Champeval: *Cartulaire d'Uzerche*, p. 267).

Au bourg de Mansac, la famille de Feletz possédait même un château où habitaient les frères de l'abbé de Feletz.

Quant au nom d'Orimont, qui titre les Feletz, c'était celui d'un fief, *le puy d'Orimont*, butte située sur l'arête qui sépare la vallée de la Vézère de celle de son affluent, la Loyre d'Objat.

vait s'énorgueillir d'avoir eu des chevaliers aux croisades et de compter des évêques et plusieurs officiers généraux illustrés dans le service de la marine, notre compatriote était le cadet de trois garçons, dont les deux aînés embrassèrent la carrière des armes.

Par sa naissance, par sa première éducation en pleines terres d'Eglise, il semblait tout naturellement destiné dès son jeune âge à l'état ecclésiastique ; et, par ses relations de famille et de voisinage, à être toute sa vie un royaliste convaincu, mais libéral, ne reniant aucune des gloires de l'ancienne France, acceptant loyalement les conquêtes de la France nouvelle (1).

De cette enfance heureuse en bonne terre limousine, en un tendre milieu patriarcal, il faut signaler la précocité des études et les succès scolaires dans

(1) Gumont était sur le duché de Noailles, qui faisait d'abord partie de la vicomté de Turonne, et voisin de Mansac où se trouvaient les châteaux du Seuil et de Renaudet (M. de Bouchiat). Tout autour étaient des terres d'église : La Chapelle, membre d'Uzerche ; le Roc, prévôté de Saint-Martial.

L'un des frères de l'abbé de Feletz (Antoine-Joseph), officier au régiment de Champagne, fut une des victimes de Quiberon ; l'autre prit part aux guerres de l'émigration et fut fait chevalier de Saint-Louis en 1814 (Cf. Martial Delpit).

Le père, Etienne de Feletz, avait épousé, vers 1760, M^{me} de Fars, de famille périgourdine et belle-sœur de M^{me} de Fars, marquise de Fausse-Landry qui, enfermée à l'Abbaye avec son oncle l'abbé Chapt de Rastignac, échappa aux massacres de Septembre, dont elle a laissé une relation (*Collection des Mémoires relatifs à la Révolution : Mémoires sur les journées de Septembre*, p. 63 à 83). (Cf. Martial Delpit, biographie de M. de Feletz dans le *Chroniqueur du Périgord et du Limousin*, février 1853).

(Renseignements des cinq dernières notes dus à M. Louis de Nussac).

ce collège de Brive dont on ne saurait trop rappeler les glorieuses traditions et que deux de nos romanciers du terroir ont si bien dépeint dans *Tante Minou* (1).

Qui se décidera un jour à écrire l'histoire de notre vieil établissement universitaire où se dévouèrent tant de modestes éducateurs, dominicains, jésuites et doctrinaires, sans oublier les bienfaiteurs et les maîtres laïques qui leur succédèrent, et dont les noms et deux bustes (2), élevés récemment, perpétuent seuls le souvenir ?

A l'époque où Feletz y vint faire ses humanités pour en sortir rhétoricien à l'âge de quatorze ans, — le « surmenage » n'étant pas encore inventé, — le collège de Brive était en pleine prospérité ! Cela dura jusqu'à la Révolution, qui épargna constructions et professeurs, bien que ceux-ci portassent la robe. On n'avait pas encore perdu le sentiment de la reconnaissance et on leur devait trop pour ne pas les respecter, avant même que quelques-uns de leurs élèves fussent devenus célèbres sous les noms de : Treilhard, Cabanis, Latreille, Brune, etc., etc. (3).

Des Doctrinaires de Brive Feletz passa chez les Doctrinaires de Périgueux, où il fut initié aux études philosophiques que Maine de Biran, son condisciple,

(1) Pierre Verlhac et H. Monjauze, *Tante Minou*. Paris, A. Lemerre, 1894.

(2) Le bienfaiteur Louis Pons, le professeur de philosophie abbé Broussouze.

(3) Autres élèves du collège de Brive : l'amiral Grivel ; le juriconsulte Salviat ; Sahuguet d'Espagnac, gouverneur des Invalides, pour nous en tenir aux plus connus.

ciple, et Royer-Collard, plus tard son ami et son collègue, allaient ramener au rationalisme idéaliste et au spiritualisme chrétien. Puis il alla compléter ses études à Paris par trois années de théologie au collège Sainte-Barbe et une seconde année de philosophie au collège du Plessis, en même temps qu'il professait à Sainte-Barbe en qualité de maître de conférences théologiques et philosophiques.

Ce fut lors de ce premier séjour à Paris que le jeune professeur, se conciliant par son esprit enjoué et son caractère éminemment sociable de solides amitiés, devint l'intime de Bertin, de Dussault, de l'abbé Nicolle, etc. (1). De ce moment, grâce à ses relations de famille et surtout à la distinction de ses manières, à l'agrément déjà remarqué de sa conversation, Feletz put couronner d'excellentes études classiques par l'usage du monde et la fréquentation des salons où il apprit le grand art de la discussion mondaine, fait surtout alors d'à-propos, de grâce et de juste mesure, de ce mélange de plaisanterie malicieuse et d'idées sérieuses qui est le propre de l'esprit français greffé sur le fond celtique où Rabelais puisa sa verve et Molière son génie (2).

Mais, de toutes parts, s'annonçait la fin des années

(1) Feletz eut aussi dans ses relations Deshons, futur évêque de Troyes ; Borderies, depuis évêque de Versailles. (Martial Delpit, *id.*, *ibid.*).

(2) « Ami des hommes les plus élevés par le rang ou par le génie, il n'était dans la conversation l'inférieur d'aucun. Il paraissait « gentilhomme à côté des ducs de Richelieu et de Montmorency, » et causeur très habile en face de M. de Bonald ou de M. de Chateaubriand ». (Villemain : *Souvenirs contemporains : De M. de Feletz et de quelques salons de son temps*).

heureuses. Avec la Révolution allaient commencer pour Feletz les plus dures épreuves. Il y fit face avec une âme énergique et leur opposa des trésors de constance et de fermeté, que son éducation familiale et son existence jusque là si mondaine étaient loin de faire soupçonner (1).

Le 8 juin 1791, la communauté de Sainte-Barbe tout entière avait refusé le serment à la constitution civile du clergé et Feletz, à l'exemple de ses collègues, se retira dans sa province. Ce fut à cette époque que, persistant avec courage dans une vocation où le poussaient « et sa foi devant Dieu et son honneur devant les siens », il reçut l'ordination, en secret, des mains d'un évêque insermenté et pros crit, alors que l'apostolat ne lui promettait plus que le péril, l'outrage et la persécution.

Cela ne tarda pas en effet : arrêté en 1793 et condamné à la déportation sans jugement, il fut envoyé dans les cachots de Rochefort et, en mars 1794, jeté avec plus de huit cents prêtres sur les pontons du *Washington* et des *Deux-Associés*, où, onze mois durant, il souffrit le plus épouvantable martyre, alors qu'un seul mot de reniement eût suffi à le délivrer (2).

Au commencement de 1795, sur huit cents déportés, 225 seuls restaient encore, la plupart défigurés,

(1) Il se disposait aussi à se faire recevoir comme chanoine comte de Lyon et préparait ses preuves, les mêmes que pour monter dans les carrosses du roi : seize quartiers de noblesse. (Cf. Martial Delpit).

(2) Il fut arrêté à Excideuil et emprisonné d'abord à Périgueux ; puis condamné comme réfractaire en vertu des décrets du 26 août 1792 et du 21 avril 1793. (Martial Delpit).

perdus de santé ou de raison. Violences continuelles, mauvais traitements, privations de livres, défense absolue de prier en commun, dénonciations perfides, punitions terribles pour la moindre infraction à la plus barbare des consignes, scorbut, fièvres malignes et inflammatoires, ces martyrs de la foi endurent tout avec une sublime résignation (1).

(1) « Les déportés, entassés au nombre de plus de quatre cents sur chacun des deux navires, n'avaient pour respirer, pendant le jour, qu'une partie du pont séparée des gens de l'équipage par une cloison à claire-voie. Pressés les uns contre les autres dans cet étroit espace, sur lequel étaient pointés des canons chargés à mitraille, il leur était impossible de s'asseoir, même pour prendre la détestable nourriture qui leur était encore mesurée avec la plus rigoureuse parcimonie. . . . Dans les différentes visites auxquelles on les avait soumis. . . . ils avaient été dépouillés de presque tous leurs effets. Les habits et le peu de linge qu'on leur avait laissés furent bientôt réduits en lambeaux. C'est dans cet état de misère, ayant la plupart du temps les pieds dans l'eau, qu'il leur fallut endurer toutes les intempéries de l'air, et notamment les froids rigoureux de décembre 1794 et de janvier 1795. . . . Chaque soir on faisait descendre les déportés dans un entrepont de cinq pieds de haut, où l'air et la lumière ne pénétraient que par l'étroite ouverture de l'écoutille. Dans tout le pourtour de cet entrepont se trouvaient, à hauteur d'appui, des bancs de planches mal jointes, sur lesquelles couchaient à nu le plus grand nombre d'entre nous ».

D'autres couchaient sous ces mêmes bancs ; d'autres occupaient le milieu du plancher ; d'autres enfin, plus âgés ou plus infirmes, reposaient dans des hamacs tendus au-dessus et qui s'affaissaient presque jusqu'au visage de ceux qui étaient sur le sol.

Atteints, dès les premiers jours, du scorbut ou dévorés par la vermine, presque tous ces malheureux expirèrent dans des souffrances épouvantables. Quelques-uns, en proie à des fièvres malignes et inflammatoires, devenaient fous et troublaient l'ordre par leur délire. Impitoyablement ils étaient mis aux fers ou envoyés sur deux barques qui servaient d'hôpitaux. Et là, privés de tout service médical, ils devaient se soigner eux-mêmes et se trouvaient plus mal encore par suite de la violence du roulis qui provoquait des vomissements incessants.

Voir à ce sujet, *Relation de ce qu'ont souffert, pour la religion, les prêtres français insermentés, déportés, en 1794, dans la rade*

Thermidor vint enfin leur rendre la liberté et, au mois de février, après un assez long séjour dans la prison de Saintes, on voulut bien permettre aux habitants de les recevoir chez eux. Feletz, recueilli chez M^{me} de Lagarrigue et bien qu'admirablement soigné, mit près de quatre mois à se rétablir et put alors se retirer chez des parents, à Périgueux (1).

C'est là qu'il écrivit son premier article, dont il a raconté lui-même la plaisante histoire :

« J'avais plus de trente ans, que je n'avais jamais songé à écrire une page pour le public.... Je me trompe : quelques années auparavant, frappé particulièrement d'un décret injuste et tyrannique de la Convention.... j'écrivis quelques pages pour démontrer combien il était oppressif et odieux. Je les adressai au rédacteur d'un journal modéré; je ne

de l'île d'Aix, près Rochefort, par Grégoire de la Biche, de Limoges (1796); réimprimée, en 1826, dans les *Mémoires* de Barrière, relatifs à la Révolution française. (*Mémoires sur les prisons*, t. II, pp. 387-484).

Voir aussi : *Les Martyrs de la foi pendant la Révolution*, par l'abbé Guillon, d'après divers mémoires manuscrits concernant les déportés de Rochefort. (Feletz a consacré un article à cet ouvrage : *Mélanges*, tome I).

Récit abrégé des souffrances de huit cents ecclésiastiques français condamnés à la déportation et détenus à bord du Washington et des Deux-Associés dans les environs de Rochefort (1794-1795), par un curé du diocèse de Paris. (Bibliothèque du Louvre, volumes de pièces sur la Révolution, n° 510).

(1) Ce fut à un de ses parents et compatriotes que Feletz dut d'être recueilli et soigné par M^{me} de Lagarrigue, l'abbé du Pavillon, ancien grand vicaire du diocèse, qui avait vu son évêque, Mgr de la Rochefoucauld, massacré le 2 septembre 1792 dans l'église des Carmes. Feletz a consacré un article à M. du Pavillon (*V. Jugements historiques et littéraires*, 1840), où il fait l'éloge de la conduite des habitants de Saintes.

connaissais pas même de nom ce rédacteur, que j'ai beaucoup connu depuis. C'était M. Fiévée. J'avais peu espéré qu'il fit l'honneur à ma petite dissertation de l'adopter et de l'insérer dans son journal ; il la publia toutefois. J'étais alors caché pour éviter les rigueurs d'une seconde captivité, car j'en avais déjà subi une première très longue et très dure. Par un excès de précaution peut-être, et dans la crainte d'appeler l'attention sur moi, au lieu de dater ma lettre de Périgueux, où j'avais trouvé un excellent asile chez d'excellents parents, je la datai d'une petite ville distante de sept à huit lieues, d'Excideuil. Le journal où mon article fut inséré parvint dans cette petite ville. A défaut de tout autre mérite, cet article, par les principes de justice et d'équité qu'il développait, obtint la sympathie des honnêtes gens d'Excideuil ; il y fit quelque bruit et on en rechercha l'auteur. On l'attribua d'abord à un médecin, homme d'esprit et capable d'en faire de beaucoup de meilleurs, et qui déclina franchement l'honneur qu'on voulait lui faire. Alors on soupçonna un jeune homme d'esprit aussi, mais qui eut la faiblesse de se laisser attribuer l'article, et qui finit par se l'attribuer lui-même. Le malheur de ce jeune homme le conduisit à Périgueux. J'y étais alors, moins retiré, plus libre et il me rencontra dans un salon. Ce fut justement à moi qu'il s'adressa pour me demander ce que je pensais de cet article. Pénétrant ses intentions, je lui répondis que je le trouvais excellent. Alors, se penchant à mon oreille, il me dit, de manière à être entendu de tout le monde : « Je l'ai mis à la poste à Excideuil, le jour de l'As-

cension ». Ce n'était assurément ni le jour, ni le lieu du départ, mais je souris au jeune homme et ne lui témoignai aucun doute. Le vers d'Horace : *Raro antecedentem* me serait revenu en mémoire si le mot de *scelustum* ne m'eût paru trop fort pour une si puérile vanité » (1).

Malgré le succès flatteur qu'il obtint de ce premier article, le malicieux abbé en resta là pendant quelques années pour se remettre à l'étude et à la méditation des auteurs anciens et des classiques du temps de Louis XIV. Dans l'intervalle, il faisait un séjour prolongé à Orléans, chez M. de Vence (2), arrière-petit-fils de M^{me} de Sévigné, dont le salon avait retenu les traditions de la société polie des deux derniers siècles, où il se perfectionna dans l'art de la conversation mondaine, en ayant soin de se tenir à l'écart de la politique.

Ce qui ne l'empêcha pas, lors de la persécution nouvelle contre les prêtres insermentés, après le 18 fructidor, de recevoir un beau matin la visite de trois gendarmes munis d'un mandat d'amener. Sautant à bas du lit, encore en bonnet de nuit et, à la hâte, enveloppé dans sa robe de chambre, l'abbé leur fait courtoise réception, les prie poliment de l'autoriser à passer dans son cabinet de toilette pour s'habiller, et, pendant que ses visiteurs dressent le procès-verbal de son arrestation, s'échappe par une

(1) Préface des *Jugements historiques et littéraires*. Paris, 1840.

(2) Feletz avait connu la famille de Vence grâce à M. Faure, habitant de l'Orléanais, qu'il avait rencontré chez ses hôtes de Saintes. (M. Delpit).

porte de derrière. Un des trois gendarmes fut fortement soupçonné d'avoir favorisé cette évasion qui clot d'une façon assez comique cette période de la vie de Feletz si tragiquement commencée (1).

II

Dix-huit cent un ! Avec le siècle qui commence s'ouvre devant le jeune abbé la carrière littéraire qu'il suivra pendant trente ans, en qualité de critique, au *Journal des Débats*.

Dès la transformation complète en un vrai journal politique et littéraire de cette feuille d'abord purement officielle, née en 1789, Feletz en avait été le lecteur assidu. Il y retrouvait avec plaisir l'esprit et le talent de ses anciens condisciples à Sainte-Barbe : les deux Bertin, qui en étaient les directeurs et les pères spirituels ; le correct et élégant Dussault, ancien maître d'étude à Sainte-Barbe et au collège Duplessis ; l'âpre Geoffroy, « le Père Feuilleton », lequel, aux collèges Montaigne, de Navarre et Mazarin, avait également tenu la fêrule (2).

Ce fut dans cette vaillante troupe que Feletz s'enrôla, lors d'un voyage à Paris, et son premier article, suivi de quelques autres très goûtés, le décida à adopter un pseudonyme fixe, la lettre A, qu'il

(1) M. Ernest Rupin m'a fourni ce détail d'après son père, qui le tenait lui-même de l'abbé, son parent.

(2) V. Sainte-Beuve : *Lundis*, tome I : *M. de Feletz et de la critique sous l'Empire*. — Feletz a consacré à ces journalistes des *Débats* des notices à lire, dans ses *Jugements historiques et littéraires* (1 vol., 1840) : *Geoffroy, Dussault*.

rendit bientôt célèbre (1). Des jugements nets et précis, un style élégant et pur, une manière de plaisanter spirituelle, fine, toujours de bon goût et dont la malice n'allait jamais jusqu'à la méchanceté, telles étaient déjà les qualités du jeune critique, et les connaisseurs ne s'y trompèrent point. Fontanes, le futur grand-maître de l'Université impériale, écrivit à Bertin l'aîné pour lui demander quel était l'auteur de ces articles signés A, « dont il était charmé et ravi » (2).

Aux côtés des Bertin, de Dussault, de Geoffroy, il convient de mettre en ligne de bataille Fiévée, l'helléniste Boissonade, Malte-Brun, Delalot, Saint-Victor, l'abbé de Boulogne, Royer-Collard, par intervalles Chateaubriand, plus tard, vers 1815, Benjamin Constant, Nodier, de Salvandy, Villemain, Aimé Martin, menant avec ardeur et courage la croisade du goût, du bon sens et des véritables traditions littéraires contre les exagérations persistantes du jacobinisme et de l'individualisme révolutionnaire, opérant le triage nécessaire entre le bien et le mal

(1) Feletz, qui ne pensait rester à Paris que quelques semaines, y resta six mois. Il était venu pour solliciter la radiation du nom d'un de ses frères sur la liste des émigrés. Bertin en profita pour le décider à entrer aux *Débats*. Son premier article (27 ventôse, an X, 1802) était consacré à l'ouvrage d'un débutant, depuis fort connu : *Du sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts*, par Ballanche. (Cf. *Jugements historiques et littéraires*, p. 140).

Un des premiers articles signés A est une critique assez vive du roman : *Delphine* (non recueilli, à tort, dans les œuvres de Feletz).

(2) Voir Martial Delpit. Selon lui, la réponse de Bertin à Fontanes pourrait se retrouver dans les papiers de ce dernier, où elle avait été vue par un M. Rousselle.

mêlés et confondus, entre ce qui était à conserver ou à faire revivre et ce qui avait disparu à tout jamais, se dévouant, pour tout dire, au travail fécond de la reconstruction sociale ! (1).

Combien ils ressemblaient peu ces lettrés énergiques et convaincus aux journalistes de ce jour !

(1) On lisait dans l'*Avenir du Puy-de-Dôme* (septembre 1897) :

« L'intéressant ouvrage les *Ephémérides d'Auvergne* mentionne, à la date du 30 août, un anniversaire, que nos lecteurs nous sauront gré de leur signaler. Il y a, en effet, aujourd'hui cent huit ans que fut fondé à Paris, en 1789, le *Journal des Débats*. Les fondateurs étaient trois députés du Tiers-Etat d'Auvergne aux Etats-Généraux : Gaultier (de Biozat), Huguet (de Billom) et Jean-Baptiste Grenier (de Brioude).

» Dans un mémoire présenté à l'Académie de Clermont (nouvelle série, tome VII, p. 205), M. Francisque Mège nous dit que le *Journal des Débats* n'eut pas tout d'abord un grand succès à Paris, mais il n'en fut pas de même en Auvergne, où il fut goûté et recherché avec une avide curiosité, d'abord parce que les habitants de cette province recevaient peu ou point de journaux, et puis parce que les rédacteurs étaient Auvergnats, et que tout ce qui pouvait intéresser la province était traité avec un certain développement. On peut dire que, dans ses premiers commencements, le *Journal des Débats* était presque spécialement rédigé en vue de l'Auvergne, *ad usum Arvernorum*. Aussi son succès fut-il immense dans ce pays. On en faisait la lecture publique dans presque toutes les communes ou paroisses de quelque importance, et chacun accourait à ces lectures avec un empressement dont aujourd'hui on a peine à se faire une idée.

» Aujourd'hui la situation s'est modifiée : l'Auvergne ne manque pas de feuilles périodiques, mais le *Journal des Débats* n'en a pas moins conservé une grande influence dans notre province et aussi dans les sphères gouvernementales. S'il n'est pas lu à haute voix dans nos communes, les articles qu'il publie sur nos fonctionnaires radicaux sont reproduits, lus avec plaisir et commentés avec intérêt ».

Aux rédacteurs des *Débats* signalés déjà, il convient de joindre, plus près de nous : Saint-Marc-Girardin, Sylvestre de Sacy, J. Janin, Cuvillier-Fleury ; enfin, Michel Chevalier, Philarète Chasles, Jung, John Lemoine, Alloury, Rigault, Prévost-Paradol, Taine, Deschanel, Weiss.....

Peu de politique proprement dite, pas de reportage : ils ont le dédain de cette cuisine banale, dont le Premier Consul surveille presque à lui seul l'élaboration ; ils laissent au pouvoir l'organisation matérielle de l'ordre et ne s'attachent qu'aux idées, s'efforçant à rétablir la simplicité et la clarté dans le style, les principes sociaux dans la vie publique, et, dans l'art et la littérature, l'amour du vrai et le sentiment du beau. Ils refaisaient, et non sans besoin, l'éducation politique, philosophique et littéraire de la nation tout entière ! (1).

Ce fut surtout pour remonter le torrent du sen-

(1) Villemain, Sainte-Beuve ; plus récemment, M. Marc des Granges, dans sa thèse sur *Geoffroy et la Critique dramatique sous l'Empire*, et M. Louis Bertrand dans son étude sur la *Fin du Classicisme et le retour à l'antique* (Hachette 1897), ont rendu justice à ces braves gens. Voici la conclusion de l'article de Sainte-Beuve, dont j'ai cité le début au commencement de cette étude :

« Ces critiques distingués qui signalèrent l'ouverture du siècle furent utiles ; ils eurent leur originalité dans le bon sens net et vigoureux avec lequel ils résistèrent à des admirations prolongées, et qui allaient s'égarant sur des écrivains de second ou de troisième ordre : ils coupèrent court à la suite du XVIII^e siècle. Les suites en littérature ne valent jamais rien. Sans doute ils montrèrent en général plus de résistance que d'inspiration, plus de veto que d'initiative. A mesure qu'ils s'éloignèrent de leur point de départ de 1800, ils perdirent de leur utilité d'action et de leur netteté de vue ; ils avaient eu besoin d'une crise décisive qui les éclairât et ils tâtonnèrent un peu quand survinrent des complications nouvelles. Pourtant, une juste reconnaissance doit s'attacher à leurs noms. Nous aussi, nous sommes revenus à une de ces époques où l'on sent très bien que la critique, celle même qui se bornerait à résister au faux et au déclamatoire, aurait son prix ». (*Lundis*, tome I).

Voir aussi article de Feletz sur Dussault, dans : *Jugements historiques et littéraires* ; l'auteur y montre le grand rôle de la critique à cette époque, dans quel état se trouvaient la société et aussi les esprits. Voir également *Le monde et le demi-monde sous le Consulat et l'Empire*, par Joseph Turquan.

sualisme et du fanatisme irrégulier qu'ils durent joindre à leurs connaissances si variées la plus grande somme de courage et de fermeté. « A force de raison, de verve et d'entrain, il fallait, dit Martial Delpit, amener les rieurs du côté que depuis plus d'un siècle ils étaient accoutumés à bafouer : il fallait leur faire brûler ce qu'ils avaient adoré et adorer ce qu'ils avaient brûlé ».

Ils servaient admirablement ainsi la politique du Premier Consul, la hardiesse de Chateaubriand et préparaient la voie au *Génie du Christianisme*, dont le grand mérite apologétique fut « de réintégrer dans ses droits le sentiment religieux, en définissant le rôle de la tradition chrétienne dans la civilisation » (1).

Parmi ces érudits critiques du *Journal des Débats*, dont Villemain et Sainte-Beuve ont noté l'influence sur le mouvement littéraire de leur temps et la vogue auprès du public, l'abbé de Feletz fut un de ceux qui montrèrent le plus d'esprit et de conviction (2).

(1) Voir appréciation de M. Brunetière sur la *Valeur apologétique du Génie du Christianisme*, dans son *Manuel de l'histoire de la littérature française*, p. 391.

(2) Extrait d'une lettre de Chateaubriand à l'abbé de Feletz (1826) :

« J'ai reconnu votre vieille amitié et la bienveillance d'un *compagnon d'armes* ; *compagnon d'armes*, c'est le mot, car nous combattions pour la religion et la monarchie, lorsque celle-ci ne pensait guère à nous, et elle a conservé cette vieille habitude ».

Sur l'influence du *Journal des Débats* on peut consulter Villemain : *Souvenirs contemporains* ; Sainte-Beuve : *Lundis*, tome I, articles déjà indiqués. — Cette importance n'a pas échappé au biographe de Feletz : le *Journal des Débats*, en devenant « journal de l'Empire » et en enregistrant les victoires de Napoléon, vit augmenter sa vogue, son influence et le nombre de ses lecteurs ; il fit

De cette longue carrière littéraire, je ne rapporterai qu'un incident, sa lutte avec *l'Athénée*, où professaient les principaux rédacteurs de la *Décade philosophique, littéraire et politique*, Ginguéné et ses amis les Idéologues : La Harpe, Andrieux, Amaury Duval, J.-B. Say, etc., etc.

Dans son cours, fort suivi, sur la littérature italienne, Ginguéné, ancien élève des Jésuites devenu franc-maçon, continuant son procès contre Chateaubriand, soutenait non sans talent que la véritable cause de la décadence des lettres jusqu'à la Renaissance était le Christianisme (1).

Feletz protesta avec une telle énergie et d'une façon si spirituelle qu'il eut bientôt pour lui tout le public. C'était son droit de journaliste, plus encore son devoir de prêtre. *L'Athénée* pensa se tirer d'affaire en lui interdisant l'accès de ses salles de conférence. Voici ce que raconte à ce sujet le critique lui-même (2) :

et défît les réputations littéraires, fut un arbitre définitif pour le public. Ce fut un immense succès pour de Feletz et ses collaborateurs, qui « partagèrent, avec les Bulletins de la Grande armée, l'honneur d'occuper la France entière ». (Martial Delpit).

(1) Voir sur Ginguéné : Dictionnaire de *Biographie universelle* de Michaud. La *Décade*, refuge de l'opposition républicaine, fondée en 1794, devient, en 1804, la *Revue philosophique, littéraire et politique*. Le cours de Ginguéné à *l'Athénée* commença en 1805 et se continua en 1806 avec un grand succès. C'est de là qu'est sortie *l'Histoire de la littérature d'Italie* (1811-1819, 9 vol.). — *L'Athénée* (1803) fut d'abord le *Musée*, puis le *Lycée* (1794) (Voir Larousse).

(2) Feletz a consacré trois articles à Ginguéné et à sa dispute avec *l'Athénée*, dans les *Jugements historiques et littéraires*, sous ces titres : *L'Athénée, cours de M. Ginguéné* ; *Singulier procès* ; *Profondeur de l'Athénée dans l'art de la chicane*. Il faut signaler aussi une discussion entre Dussault et J.-M. Chénier, à propos du cours de littérature professé à *l'Athénée* par ce dernier (1805-1806).

« Un samedi je me présente à la porte de l'*Athénée*. On m'en refuse l'entrée.

» J'insiste vivement sur mes droits incontestables jusqu'alors reconnus ; on m'objecte un ordre des administrateurs. Je demande à leur parler ; on me conduit à la salle de l'administration : là, je trouve cinq personnages qui se forment en bureau, qui nomment un président et qui m'interrogent avec toute la gravité d'un aréopage. On me demande mon billet d'abonnement ; je le présente : on prétend qu'il n'est pas sous mon nom ; j'offre de prouver légalement et par un acte authentique qu'on est dans l'erreur à cet égard.

— Ce n'est pas le nom que vous portez dans la société.

— C'est le nom que j'ai le droit d'y porter et sous lequel j'ai le droit, par conséquent, de m'abonner. Le nom que je porte dans la société, où je ne me cache pas, est le mien ; celui que j'ai pris à l'*Athénée*, où je ne me suis jamais caché, est encore le mien.

— Vous y venez pour *vilipender* nos professeurs.

— Je ne *vilipende* point vos professeurs qui, sans doute, ne sont point *vilipendables* ; je fais sur leurs leçons des observations que je crois justes et raisonnables ; j'en ai le droit, car :

C'est un droit qu'à la porte on achète en entrant.

L'article de Dussault : *Lettre à Chénier*, est un plaidoyer bon et adroit (Voir de Feletz : ouvr. cité, art. XIV : *Dussault*).

Ginguené avait ouvert le feu contre Chateaubriand et le Christianisme, dans son *Coup d'œil rapide sur le Génie du Christianisme*.

» Aucune loi, aucun règlement, aucun statut de votre siècle ne le défendait et cette critique s'est exercée dans tous les temps sans réclamations.

— Nous ne sommes point ici une société publique mais une société particulière.

— C'est une société où l'on entre pour de l'argent et que j'ai vue affichée jusque sur le Pont-Neuf, à côté des spectacles.

— Lorsqu'un sociétaire déplaît à la société, on peut ne plus l'admettre.

— Qu'entendez-vous par la société ? Les professeurs et les administrateurs ? J'ai peut-être eu le malheur de leur déplaire, mais il ne m'est pas prouvé que j'ai déplu aux abonnés et c'est là la véritable société.

— On vous rendra vos quatre louis.

— Je ne les veux point, et vous ne pouvez pas plus me forcer à les reprendre qu'un abonné qui s'ennuierait (ce qui est absolument possible) ne pourrait vous forcer à les lui rendre.

— Nous ne voulons pas vous recevoir.

— Il ne s'agit pas de *ne pas vouloir*, il faut en avoir le droit.

— Enfin, Monsieur, vous n'entrerez pas.

— Aujourd'hui, non ; mais je proteste contre la violence qui m'est faite, contre la violation de mes droits, et j'entrerai bientôt, j'espère, car il y a des tribunaux et des lois pour réprimer les petites tyrannies des petites administrations ».

N'est-ce pas là une bien jolie scène de comédie ?

Le beau rôle, en cette affaire, était évidemment avec le bon droit du côté de Feletz. Il en sut tirer

le meilleur parti pour cribler d'épigrammes « le libéralisme de ces prétendus philosophes qui voulaient pouvoir tout oser contre la religion, les lois, le gouvernement et ne pouvaient supporter les critiques qui choquaient leur vanité ou leur intérêt ». Et, pendant que *l'Athénée*, « profonde en l'art de la chicane », usait de tous les moyens pour faire traîner l'affaire en longueur, le malicieux abbé se désolait de « perdre des leçons », se plaignant « d'être volé » et rappelait fort justement que son confrère Dussault avait pu critiquer le cours de la Harpe au *Lycée*, parce que ce dernier « avait trop de mérite réel pour ne pas être à l'épreuve d'une critique ». Il en concluait « que c'étaient les mauvais professeurs qui faisaient les mauvais procès ».

Cette amusante querelle ne contribua pas peu à la notoriété de l'abbé de Feletz et au succès du journal où il écrivait. Mais ces controverses anti-voltairiennes et anti-révolutionnaires, tout en aidant à la popularité des *Débats*, n'en étaient que plus dangereuses, car elles cachaient souvent des protestations anti-despotiques. Comment aurait-on pu vanter les anciennes franchises nationales, louer Delille ou Chateaubriand, ces adversaires déclarés du maître tout-puissant, sans risquer de déplaire à l'Empereur ? Aussi, le *Journal des Débats* devint-il bientôt le *Journal de l'Empire* (1805) et se vit-il forcé de restreindre de jour en jour sa partie politique pour donner plus d'importance à la partie littéraire. Malgré ces précautions, les Bertin, propriétaires de la feuille trop libérale, plusieurs fois

avertis, furent d'abord évincés (1807) et peu après complètement dépossédés (18 février 1811). M. Etienne, établi rédacteur en chef par ordre supérieur, conserva les rédacteurs littéraires en leur adjoignant l'érudit et original Hoffmann et quelques autres, moins antivoltairiens.

Feletz, fidèle à ses amis de la première heure, protesta contre cet acte de spoliation en cessant un temps sa collaboration régulière au journal où il écrivait depuis une dizaine d'années et passa au *Mercure* (1809-1810), plus littéraire, mais plus fade et moins surveillé. Ce qui ne l'empêcha pas de donner quelques pages intermittentes au *Journal de l'Empire*, en attendant d'y revenir définitivement (1).

L'Empereur, malgré tout, aurait voulu se l'attacher et c'est à cette époque que, sans l'avoir sollicité, l'abbé de Feletz fut nommé conservateur de la Bibliothèque Mazarine et placé par Fontanes, ministre de l'Instruction Publique, dans la commission d'examen des livres classiques de l'Université (1812) (2).

(1) Au *Journal de l'Empire*, Feletz avait comme principal collaborateur, son ami Auger ; voir à l'appendice la lettre qu'il lui écrit. Quant au *Mercure*, il avait pour principaux rédacteurs : Chateaubriand, Fontanes, la Harpe, de Bonald, Fiévée, Michaud, Guéneau de Mussy, l'abbé de Vauxelles. (Voir Sainte-Beuve, article cité).

(2) De Feletz était un royaliste trop fidèle pour ne pas être ennemi de Bonaparte. On relève sous sa plume : « Dans les premières années de la tyrannie de Bonaparte... » — « Je tyran de sa patrie... l'usurpateur du trône de ses rois ». (Voir *Jugements historiques et littéraires*, art. XIX : *Le Duc de Richelieu*).

Sainte-Beuve raconte que, de toutes parts, on lui faisait des offres flatteuses ; on lui citait l'exemple de Chateaubriand, de Bonald ; serait-il plus difficile qu'eux ? — « Je voudrais bien ne pas l'être, répondait-il noblement, mais cela m'est impossible ; j'ai trop d'hon-

Rien ne pouvait triompher de cette haute indépendance de caractère, de ce désintéressement absolu qui ne subit aucune éclipse, alors même que se trouva rétabli son gouvernement de prédilection. La première Restauration eut pour lui, ainsi que pour le *Journal de l'Empire*, rendu sous son ancien titre à ses premiers possesseurs, les plus grands égards (31 mars 1814). C'est à cette époque que Feletz y publia quelques articles politiques aussi remarquables par la fermeté des principes et des doctrines que par la netteté de la forme et la modération des idées (1). Après les Cent-Jours, sous le

neur pour être acheté; et je n'ai pas assez d'imagination et de métaphysique en tête pour être innocemment séduit à force de gloire et de batailles gagnées ».

(1) Selon Martial Delpit, sous les « Cent-Jours », Carnot, lui attribuant à tort certains articles, l'avait destitué de sa place de conservateur de la Bibliothèque Mazarine; et, à ce sujet, le biographe rapporte l'anecdote suivante :

« De Feletz rencontre, quelque temps après, le ministre. — « Vous m'avez bien maltraité dans votre journal, lui dit Carnot. — Je ne suis pas l'auteur de ces articles, répond de Feletz, mais je voudrais l'être, car je pourrais invoquer aujourd'hui votre générosité ». — Ce noble langage ne fut pas compris. De Feletz ne recouvra sa place que sous la seconde Restauration ».

Sainte-Beuve (article cité) écrit tout le contraire à ce sujet : « M. de Falloux, ministre de l'instruction publique... conservait à la tête de la division des Lettres, M. Génin, l'un des rédacteurs du *National*, et l'écrivain anti-jésuitique et anti-ecclesiastique le plus passionné, dont on redoutait la plume; celui-ci, homme d'esprit et d'étude, mais aussi de prévention et d'âcreté, haïssait M. de Feletz et avait déjà essayé de le faire destituer sous le ministère de M. Carnot. On affectait de dire que M. de Feletz lui-même désirait se décharger de sa place d'administrateur : c'était l'obliger que de la lui ôter. M. Carnot le crut un instant; mais bientôt, mieux éclairé sur les véritables intentions de M. de Feletz, il n'avait pas hésité à revenir sur une première décision. M. de Falloux a fait contre M. de Feletz ce que M. Carnot avait refusé de faire ».

ministère de Richelieu, il fut nommé inspecteur de l'Académie de Paris (1820) et exerça ces fonctions pendant une dizaine d'années avec autant de distinction que d'impartialité. Entre temps il refusait plusieurs fois d'être conseiller de l'Université. Enfin, lors de la chute de la deuxième Restauration, il se renferma dignement dans sa charge de conservateur de la Bibliothèque Mazarine et cessa son métier de journaliste pour se livrer exclusivement à la libre culture des lettres et de ses nombreuses et amicales relations. Il était entré à l'Académie française le 17 avril 1827 et avait repris pour ce jour-là l'habit ecclésiastique qu'il ne portait pas ordinairement. Dans les dernières années de la Monarchie, il avait eu l'honneur et le courage, lui, prêtre loyal et royaliste convaincu, de défendre les droits de l'enseignement laïque contre les influences les plus haut placées (1).

(1) Voir Villemain (ouvrage cité). Il s'agit ici de la part que prit Feletz à l'opposition du *Journal des Débats* contre le ministère Villèle, à propos du collège de Sorrèze dénoncé à M. Frayssinous dans des rapports faux et calomnieux qui l'avaient fait fermer. Feletz prit courageusement en main la cause du directeur, M. Ferlus, et prouva son innocence dans quelques lettres « d'une haute raison et de l'effet le plus piquant ». (Villemain).

Anecdote racontée à ce sujet par Martial Delpit : « Au moment où ces articles sur Sorrèze se succédaient dans le *Journal des Débats*, le ministre de l'intérieur, M. de Corbières, rencontrant M. de Feletz dans un salon, le prit à partie et se plaignit de la vivacité avec laquelle le journal attaquait son collègue de l'instruction publique. — Cela ne vaut rien, disait M. de Corbières, et donne au ministère l'air tout dépenaillé. — M. de Feletz se défendit d'abord en disant : Vous savez, Monseigneur, que je n'ai pas l'habitude de louer mes articles, et ceux-là me paraissent aussi justes que bien raisonnés. — Eh ! c'est là le mal, reprit M. de Corbières, c'est qu'ils sont excellents ces articles. — Ah ! Monseigneur, vous en direz tant, que ma vanité voudra les avoir faits ».

Ce fut peu après son entrée à l'Académie (1) qu'il laissa publier, par deux de ses amis, un choix de ses articles en six volumes, suivis plus tard d'un septième. L'œuvre est touffue, intéressante et variée et sa principale valeur c'est de présenter un tableau fidèle des mœurs et des idées de son temps en matière de littérature et de philosophie. C'est sur ce

(1) C'est en 1824, que Chateaubriand proposa à Feletz de tenter l'Académie. — « Pourquoi ne vous présentez-vous pas ? lui aurait-il demandé. — Pour qu'on ne me fasse pas la question contraire ». — Deux ans après, l'abbé se présentait et remplaçait l'abbé de Villar, « académicien par la grâce de la Révolution ». C'était le premier journaliste qui entra dans l'illustre compagnie. L'éloge de son devancier prêtait peu. Feletz se rabattit sur le rôle de la critique contemporaine dans les journaux, ses succès, ses services. « Son discours, modèle d'atticisme et de convenance, lui concilia tous les suffrages. Il était impossible de parler de soi avec plus de grâce et d'adresse, et de mieux se tirer d'une position difficile ; car, comme tant d'autres, il avait parfois médité de l'Académie et vivement critiqué bon nombre des confrères au milieu desquels il venait prendre place » (Martial Delpit).

Feletz fut reçu par M. Auger, son émule et son ami, qui caractérisa en ces termes son genre de talent :

« Une raison saine et une âme droite ont été vos guides, et votre plume fidèle n'a pas plus trahi les inspirations de votre esprit que les mouvements de votre conscience. Aussi vos articles furent de tout temps remarqués entre les plus remarquables ; goûtés des gens de lettres par la solidité des principes, l'exactitude des jugements et les heureuses qualités du style, ils ont paru de tous, peut-être, les plus propres à plaire aux gens du monde que charme ce don d'une plaisanterie à la fois naturelle et fine, douce et piquante, de bon ton et de bon goût, qui égaie le savoir et assaisonne la raison ; ce talent de badiner sans futilité, de raisonner sans pesanteur et de décider sans air de suffisance ; enfin, cet art si difficile de rendre la louange agréable à ceux qui n'en sont pas l'objet, sans lui ôter de sa douceur pour ceux qui la reçoivent, en plaçant à côté d'un juste éloge la restriction non moins juste qui, si j'ose ainsi parler, ajoute à son poids ce qu'elle ôte à son étendue ».

Feletz avait été nommé et reçu en même temps que Fourier, dont il devait faire l'éloge lors de la réception de Cousin qui lui

caractère qu'ont particulièrement insisté tous ceux qui ont eu à la juger : Nisard, Villemain, Saint-Marc-Girardin, Sainte-Beuve, etc.

Ce dernier, entre tous, a laissé de Feletz cet intéressant portrait :

« Homme du monde du commerce le plus aimable et le plus sûr, il ne considéra jamais la société

succéda. (Cf. *Jugements historiques et littéraires*, art. I). — Le 28 mai 1828, son discours lors de la réception de Lebrun, l'auteur de *Marie-Stuart*, eut un grand succès. — Le 5 mai 1831, il fait, en recevant Cousin, un brillant éloge de Fourier et félicite l'inventeur de *l'éclectisme* de sa philosophie spiritualiste, ennemie de la philosophie matérialiste qui a régné dans le siècle dernier, généralement religieuse, toujours morale et sociale ». — Plusieurs fois encore, Feletz eut à prononcer des discours de réception.

Son successeur à l'Académie fut Nisard (22 mai 1851), qui le jugeait en ces termes : « De tous les hommes distingués qui travaillèrent à la restauration du sens moral, du goût et de la langue, aucun ne fut plus agréable au public que M. de Feletz. Il n'était pourtant ni le plus profond, ni le plus savant ; mais plus mêlé à la société de son temps, il savait mieux ce qu'elle voulait, parce qu'il le savait de sa bouche : elle voulait retrouver ses traditions, réparer son jugement et sa langue, refaire ses études, pourvu que ce ne fût pas sous un pédant.... La déclamation avait été la langue de la Terreur ; elle voulait qu'on l'en vengeât : M. de Feletz l'y servit à souhait ». (Voir Larousse).

Ce fut quelque temps après son entrée à l'Académie que Feletz, cédant aux instances de ses amis, consentit à laisser publier un choix de ses articles, sous ce titre : *Mélanges de philosophie, d'histoire et de littérature* (1828). MM. Amar, collègue de Feletz à la Bibliothèque Mazarine, et Ducluzeaux, professeur de l'Université, son compatriote et son parent, firent paraître six volumes en adoptant les quatre divisions suivantes :

- 1° *Religion et Philosophie* (1 vol.) ;
- 2° *Littérature* (2 vol.) ;
- 3° *Histoire générale, Mémoires, Correspondances, etc.* (2 vol.) ;
- 4° *Critique et analyse de romans et morceaux divers* (1 vol.).

Un dernier volume fut publié plus tard (1840). Ces sept volumes ne renferment qu'une partie de l'œuvre ; publiée en entier, elle en eût exigé le double. On juge combien il serait intéressant de lire

comme un obstacle à son genre d'esprit et de travail : il y aurait vu plutôt une inspiration. Quand j'ai dit *travail*, j'ai employé un terme impropre. M. de Feletz, en écrivant, ne faisait encore que causer et converser..... Il vivait dans le meilleur monde, qui le recherchait extrêmement. Les matins,

ces articles dans l'ordre chronologique pour avoir un tableau exact et vivant de la société et du mouvement littéraire sous le Consulat, l'Empire et la Restauration.

M. Martial Delpit, à la biographie duquel il faut sans cesse revenir, a raison d'insister sur le « flair » de notre critique :

Un des premiers, Feletz annonça à la France un grand poète en Lamartine, lorsqu'il rendit compte des *Méditations*, publiées sous le voile de l'anonyme ;

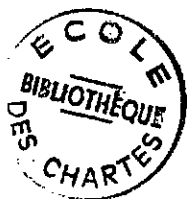
A propos de *l'Essai sur l'Indifférence*, il prévoyait « les écarts futurs du philosophe et du chrétien » ;

Il est un des premiers qui ait sainement apprécié M^{me} du Defant, lors de la première publication de sa correspondance avec Horace Walpole (1812) ;

Dans les *Natchez* il trouva beaucoup à louer, mais il sait faire aussi des restrictions : « Pour me résumer, je dirai que les *Natchez* sont l'œuvre d'un génie fort, vigoureux, puissant et original. C'est un ouvrage qui n'a point de modèle ; l'illustre auteur me permettra d'ajouter : et qui ne doit pas en servir ».

Son appréciation sur le *Dernier des Abencerrages*, dans lequel il avait salué un chef-d'œuvre, lui valut cette lettre de Chateaubriand :

« Je vous remercie pour mon pauvre *Abencerrage* ; il fallait pour le juger un homme qui, comme vous, joignit à un excellent goût de critique le ton et le langage de la bonne société. Voilà que je perds en secret avec vous cette belle modestie publique dont vous me faites un mérite. Il faut bien que je vous l'avoue, l'*Abencerrage* est le seul de mes enfants pour lequel je me sente une faiblesse toute paternelle ; est-ce parce qu'il est plus laid que les autres ? Cela pourrait bien être, mais on n'est pas maître de son affection. Je vous assure que je me suis fait une véritable violence pour laisser publier de mon vivant l'*Abencerrage* ; je croyais sentir qu'il manquait à la littérature nouvelle les mœurs et l'éducation nécessaires pour se plaire avec Don Carlos, Blanca, Lautrec et Aben-Amet ».



il relisait ces auteurs qu'on réimprimait alors et qui sont les maîtres de la vie, La Bruyère, Montesquieu, Don Quichotte, Hamilton, l'abbé Prévost. Il écrivait d'un ton aisé, sans parti pris, ce qu'un esprit juste et fin trouve là-dessus à une première lecture. Ses connaissances classiques lui permettaient de parler des auteurs latins, des traductions alors à la mode, d'une manière à satisfaire les gens instruits, et il y mettait l'amorce pour les gens du monde. Ses connaissances théologiques et philosophiques le rendaient capable aussi d'aborder, à l'occasion, des sujets sérieux. Il touchait à tout ; ce qu'il n'approfondissait pas, il l'effleurait non sans malice. Sa politesse extrême, que ses nombreuses relations entouraient de mille liens, n'empêchait pas la raillerie, quand elle avait à sortir, de se glisser dans ses articles je ne sais comment, dans le tour, dans la réticence ; il faisait entendre ce qu'il ne disait pas. Le grain de sel venait à la fin, dans une citation, dans une anecdote. Il avait, dans la manière de finir, dans le jet de la phrase, certain geste de tête que nous lui avons bien connu, il avait de l'abbé Delille en prose. Les sujets qui convenaient le plus à ses habitudes et à ses goûts et dans lesquels il réussissait le mieux, étaient ceux qui avaient trait à la société du xviii^e siècle. Sur les lettres de M^{me} du Defland, de M^{me} de Lespinasse, sur les Mémoires de M^{me} d'Epinay et la Correspondance de l'abbé Galiani, il a écrit des pages justes qu'on relit avec plaisir..... M. de Feletz, à son heure, conclut Sainte-Beuve, était, à proprement parler, le critique de la bonne société » .

C'est grâce à ses qualités d'homme du monde, également distingué par ses manières et par son esprit de finesse et de malice, qu'il corrigeait la plupart du temps les défauts qu'on a reprochés à ses articles du début, c'est-à-dire quelque négligence dans la forme, un excès de bienveillance parfois banale (1). Mordant, il l'était à son heure, et Ginguéné, comme on l'a vu, eut à faire avec lui à forte partie. Mais ce qui dominait, c'était la raillerie souriante et de bon ton. Un beau jour, étant à dîner chez M. de Vitrolles, il se trouve voisin de l'abbé de Pradt qu'il avait fort critiqué. Celui-ci lui en fit de

(1) Voir Vapereau. — Autre jugement à rapprocher du précédent :

« Ce n'était pas seulement, en effet, un homme de lettres, nourri de grec et de latin, qui ne sait des hommes que ce qu'on en apprend dans les livres ; c'était aussi un homme du monde, connaissant les hommes pour les avoir beaucoup pratiqués, sachant leurs faiblesses et leurs passions, avantage immense pour qui doit juger leurs œuvres. Vivant au milieu de la société la plus élégante et la plus choisie, gentilhomme sans aucune morgue aristocratique, homme de lettres sans rien de l'insupportable vanité et du pédantisme qui les caractérisent trop souvent, M. de Feletz fut, pendant plus de quarante ans, dans ses écrits comme dans sa conversation, l'un des modèles les plus accomplis de l'esprit français. Chez lui, l'écrivain, le critique n'étaient que la moitié de l'homme, et ceux qui le liront ne sauront qu'une partie de son mérite. Pour en tracer un portrait ressemblant, il faudrait le montrer au milieu de ces salons brillants du commencement de ce siècle où se conservait encore dans toute sa pureté la tradition de l'esprit français, celle de la société des xvii^e et xviii^e siècles ; il faudrait le montrer au milieu des hommes d'Etat les plus distingués, des écrivains les plus célèbres, des femmes les plus aimables et les plus spirituelles de notre temps. Causeur toujours fin et ingénieux, sans rival dans l'art charmant de soutenir, de varier à l'infini une conversation vive et étincelante, d'y apporter les réparties les plus promptes et les plus inattendues, les anecdotes les plus piquantes, contées avec une grâce toute particulière. . . . » (Martial Delpit).

vifs reproches. — « Comment, Monsieur, répartit Feletz, vous me reprochez de n'avoir pas dit assez de bien de votre ouvrage ! Mais vous me désolez ; j'en ai dit beaucoup de bien, tout le bien que j'ai pu ; beaucoup plus assurément que je n'en pensais » (1).

Jusque dans les souffrances de ses dernières années il sut conserver une inaltérable bonne humeur. Presque complètement aveugle, tourmenté par la goutte, il laissait tomber de sa plume toujours jeune des billets charmants. En voici un qu'il adressait à une dame de ses amies, pour la remercier de l'avoir invité en soirée :

« Il ne faut pas parler, Madame, de soirées, de réunions, de romances, de poésie, de musique, de belles dames, de jolies demoiselles à un pauvre homme comme moi, qui ne peut rien voir, ni robes blanches, ni robes roses, ni robes brunes..... rien entendre, ni conversation, ni concerts, encore moins rien dire quand il y aurait tant à dire!.... On m'oblige depuis plus de huit jours de garder la chambre, et presque le lit!... Je ne suis plus de ce monde et je lui dis adieu..... J'aurais voulu pourtant n'en prendre congé que mercredi soir, en sortant de chez vous. C'eût été bien terminer ma carrière, mais, malheureusement, je suis forcé de

(1) Citée par M. Delpit, qui ajoute la suivante :

« Une autre fois il rencontre, dans le salon de M^{me} de Montcalm, M^{me} de Staël dont il avait, à ses débuts, vivement critiqué le roman de *Delphine* et à laquelle il fit une si rude guerre, aussi courtoise que possible cependant. A son entrée, l'illustre *Corinne* se lève brusquement, fait trois pas vers lui, lui décoche un coup d'œil terrible et sort majestueusement. Et notre malin abbé avec un sourire : « Je l'ai échappé belle ! »

donner ma démission auparavant. Mon voisin, M. Villemain, sera sans doute plus heureux... »(1).

Une autre lettre, écrite dans de meilleurs jours, montrera le gourmet à côté de l'homme d'esprit ; elle est adressée à l'abbé de Lavarde, son voisin de campagne, à Saint-Pantaléon :

« Il est temps, mon cher cousin, que je vous remercie de vos dons et parfums gastronomiques, car enfin, ce n'est pas le tout de manger de bonnes dindes, des truffes exquisés, et si la première vertu de l'estomac est de bien digérer, la seconde est d'être reconnaissant. Il n'y a pas longtemps, du reste, que je connais toute la perfection de votre présent. Ce n'est que dimanche que je l'ai analysé en présence de douze témoins, qui ne se sont pas contentés d'être simples spectateurs. Jamais dinde ne fut plus applaudie, jamais truffes ne furent trouvées plus belles, plus noires, plus embaumées. Le succès a été complet et je vous envoie le triomphe que tout cela m'a valu. Pour moi, j'y reconnais une bête élevée et nourrie dans la cour et un peu dans le jardin de Lavarde, et des truffes recherchées et choisies avec le zèle et le soin d'un ami et d'un connaisseur » (2).

L'abbé de Feletz ne fut pas seulement un critique judicieux (3), un causeur plein de verve et d'à-

(1) Cité par Michaud (*Biographie Universelle*) et Larousse, et adressée à M^{me} de Saint-Surin, plus tard M^{me} de Mommerqué. (Voir *Appendice*).

(2) Communiquée par M. Ernest Rupin. (Voir la suite à l'*Appendice*).

(3) Outre les sept volumes publiés dont nous avons parlé, Feletz

propos (1). Son cœur valait son esprit : d'une extrême obligeance envers ses amis, très affectueux pour les

a écrit pour l'édition du *Télémaque* de Tilliard une notice sur Fénelon et des réflexions sur *Télémaque*.

Il a collaboré aussi à l'*Encyclopédie des gens du monde*, à l'*Encyclopédie du XIX^e siècle*, au *Flutarque français*, au *Mercur français*, à la *Biographie universelle* de Michaud (Notices sur La Fontaine, M^{me} de Scudéry, Bassompierre, M^{me} du Deffant, Geoffroy, Dussault, comte de Choiseul, Palissot, M^{me} du Cayla et son salon, toute une galerie des principaux personnages du commencement de ce siècle). La plupart de ces articles ont été réunis dans un septième volume, à part de l'édition première, par un de ses amis, l'abbé Dassance, sous ce titre : *Jugements historiques et littéraires sur quelques écrivains et quelques écrits du temps (1840)*. Ils avaient été omis par Feletz par égard pour quelques-unes de ses anciennes victimes, devenues ses collègues. A l'époque où ce dernier volume fut composé, l'auteur, presque complètement aveugle, s'était vu forcé de s'abandonner en toute confiance au discernement de son éditeur, qui a recueilli certains articles assez malicieux. Feletz s'en excuse dans une préface très intéressante : « J'en demande pardon, écrit-il, aux trois ou quatre hommes d'esprit qui peuvent y être intéressés..... Que peuvent ces traits impuissants contre leur réputation si bien établie d'écrivains élégants, ingénieux, spirituels?... Seulement, je les prie d'observer que j'avais moi-même brisé ces traits, ou que je les avais du moins cachés et mis en oubli, et que ce n'est pas ma faible main qui aujourd'hui les a lancés ».

(1) D'allure politique et philosophique, à la fin du XVIII^e siècle (Voir Caro : *La fin du Dix-Huitième siècle*), les salons, au commencement du XIX^e, redevenaient surtout littéraires. Au sortir des troubles révolutionnaires, la société semblait ressusciter et, de toutes parts, renaissaient les conversations littéraires et les discussions morales. On jugeait les ouvrages nouveaux et les critiques n'avaient plus qu'à enregistrer les arrêts. On entendait les appréciations d'écrivains compétents aussi bien dans l'art de composer des ouvrages que dans celui de les examiner. Chez M^{me} de Beaumont, où trônait Chateaubriand, rue Neuve-du-Luxembourg, on rencontrait : M^{me} de Pastoret et M^{me} Hocquart, amies de Chénier ; M^{me} de Vintimille, l'amie de Joubert ; M^{me} de Staël et M^{me} de Krüdener « à l'éloquence de clair de lune » ; le financier Jullien ; Fontanes, Joubert, Molé, Chénédolle, de Bonald, Bertin. Chez M^{me} Récamier, dont Chateaubriand, Benjamin Constant, Ampère et Mathieu de Montmorency eurent les faveurs, et qui demeurait

siens, il conserva toujours pour son petit village de Gumont, pour sa chère province limousine, les sentiments les plus tendres. C'est sous ce dernier jour qu'il convient maintenant de le montrer (1).

à l'Abbaye-aux-Bois, régna, surtout de 1825 à 1828, une influence politique et académique. Là aussi dominait Chateaubriand, et, à côté de lui : Ampère, le duc de Noailles, Ballanche, Benjamin Constant, Parseval-Grandmaison, Baour-Lormian, de Gérando, le peintre Gérard, de Kératry, Bertin l'aîné, Villemain, Augustin Thierry, de Salvandy, E. Quinet, Sainte-Beuve, Mérimée, Nisard, Louis de Loménie, A. de Tocqueville, David d'Angers, Eugène Delacroix, V. Hugo, Lamartine; n'oublions pas plusieurs étrangers de distinction : la maréchale Moreau, la comtesse de Boigne, M^{me} Sophie Gay, etc., etc. — Le salon de M^{me} Joseph Bonaparte n'était guère moins brillant. — On se réunissait aussi chez la princesse de Poix, M^{me} d'Houdetot, M^{me} Suard. — Feletz fréquenta surtout le salon royaliste et libéral de M^{me} de Duras, rue de Varennes, où il rencontrait Humboldt, Cuvier, Abel de Rémusat, Delphine Gay, de Talleyrand; le salon de M^{me} de Montcalm, sœur du duc de Richelieu, également royaliste, et ceux de M^{me} d'Aubusson, de la princesse de Talmond, de M^{me} du Cayla, de M^{me} de Choiseul, de M^{me} de Lévis, de M^{me} de Vintimille, etc., etc. Lire à ce sujet : A. Bardoux, *La Duchesse de Duras*; Chateaubriand, par M. de Lescure; *L'Esprit Public au Dix-Huitième siècle*, par Aubertin; en particulier, Villemain : *Souvenirs contemporains*, article déjà cité, et Feletz : notices sur M^{me} du Deffant, le duc de Choiseul, le cardinal de Bausset, Madame de Montcalm, dans *Jugements historiques et littéraires*.

(1) On trouvera à l'appendice plusieurs lettres où l'abbé de Feletz s'occupe des intérêts les plus chers de ses nombreux amis : bourses universitaires pour le fils de M. de Beauregard et celui de M. de Lavarde; questions d'ordre plus général touchant soit l'hôpital de Brive, soit le canal de la Vézère, commissions diverses de toutes sortes, etc., etc.

Relevons quelques articles consacrés par le critique à ses compatriotes :

Sur Cabanis : *Rapports du physique au moral*, charge assez vive contre le matérialisme;

Sur Mailher du Chassat, de Brive, au sujet de sa *Traduction de l'Histoire de la guerre de Cent-Ans* (Schiller);

Sur Saint-Aulaire : *Histoire de la Fronde*;

III

Parmi les innombrables et divers genres de « snobs », il en est un d'universellement connu : c'est le provincial « parisianisant », plus connu dans

Sur d'Aguesscau et ses œuvres complètes ;

Sur Marmontel et ses *Mémoires*, pour lesquels il n'est pas tendre ;

Sur W. de Taillefer et ses *Antiquités de Vésone* ;

Sur le vicomte de Saint-Chamans et son *Petit-Fils de l'Homme aux Quarante écus*, puis son *Anti-romantique*.

Et si l'on s'en rapportait à quelques pages fort curieuses d'une étude sur une traduction des fables de La Fontaine « en verscs gascouns, per un Bourdeles, M. Bergeret, lou nebout », on pourrait peut-être montrer dans notre malicieux abbé un précurseur des félibres limousins d'aujourd'hui, ce qui ne serait pas pour nous déplaire. (Feletz : *Mélanges*, tome VI). — Il est curieux de rencontrer dans cette étude, qui nous est tombée sous les yeux tout récemment et quelques mois après notre critique sur le provincial « parisianisant », les lignes suivantes :

« Du limousin..... du périgourdin, du bordelais ou du gascon, ce qui se ressemble fort Cette langue est parlée, avec quelques différences et quelques variétés, par une moitié des habitants du royaume ; pourquoi donc ne les *entretiendrions-nous jamais de cette langue maternelle qui fait leurs délices, leur orgueil ? C'est à elle qu'ils sont redevables de leur accent, cet accent auquel ils doivent une double gloire ; fiers d'abord de l'avoir et d'attester ainsi leur origine ; fiers ensuite de le perdre, ce dont ils ne manquent pas de se vanter après deux ou trois mois de séjour à Paris ; gasconnade* qui ne manque jamais de faire rire les Parisiens ».

Le rapprochement est curieux, on le voit et il était à signaler, ainsi que le passage suivant du même article :

« Cette langue est-elle d'ailleurs si indigne de notre attention ? Je suis persuadé que plus d'un lecteur, et peut-être parmi ceux qui se montrent les plus dédaigneux, a cru, en lisant les premières lignes de ce nouvel ouvrage, qu'il était écrit dans une des langues sonores et harmonieuses des peuples occidentaux de l'Europe, et s'est imaginé que c'était un nouvel hommage rendu par les Espagnols ou les Portugais à notre La Fontaine. *Le gascon a, en effet, beaucoup d'affinité avec ces langues, et nous avons vu dans ces derniers*

l'histoire littéraire sous le nom « d'escolier limousin » de rabelaisienne mémoire. Est-il rien de plus grotesque.... si ce n'est le Parisien « provincialisant » ?

Hélas ! en avons-nous vu non pas mourir — le ridicule, même en France, ne tue pas toujours — mais revenir, fiers comme baudets chargés de

temps des soldats espagnols tout à fait étrangers à la langue française, avec laquelle leur séjour en France n'avait pu les familiariser, communiquer très facilement avec les paysans et le peuple des provinces méridionales, les entendre et s'en faire entendre au bout de quelques jours ».

Voilà un des arguments à l'appui de l'utilisation des patois au simple point de vue pratique, argument que nous avons indiqué nous-même dans un rapport paru, en novembre 1897, au *Lemouzi* (*Préconisation de la méthode d'enseignement du français par l'étude comparative des dialectes d'Oc*).

Feletz rappelle ensuite l'éloge que faisait Montaigne d'un certain langage gascon « qui se trouve singulièrement beau, sec, bref, significatif et à la vérité.... masle et militaire plus qu'aucun autre... ; autant nerveux et puissant, et pertinent, comme le français est gracieux, délicat et abondant ».

Mais, comme Montaigne, il fait lui aussi ses réserves au sujet des parlers populaires qu'il désigne sous le nom générique de « gascon » :

« Il me semble que c'est plutôt par la naïveté que se distingue ce langage ; on peut y remarquer aussi quelques désinences assez harmonieuses ; mais il est tout à fait dépourvu de noblesse, comme l'était la langue romane, et même la langue française, qui en est dérivée, jusqu'à ce que de grands écrivains l'aient formée et l'aient pliée à tous les tons..... Ces avantages ont manqué à la langue gasconne, parce que la langue romane d'Oïl ayant prévalu à la cour de nos rois et dans la capitale du royaume sur la langue romane d'Oc, les beaux esprits ont perfectionné la première et négligé ou ignoré la seconde ; mais celle-ci a conservé la naïveté qui était commune à toutes deux et qui s'est extrêmement affaiblie chez son heureuse rivale..... ».

C'est cette naïveté qui est, selon Feletz, « la qualité la plus remarquable » de nos langages populaires. (Feletz : *Mélanges*, t. VI, pp. 276-279).

reliques, dans leur province d'origine, après six mois de séjour dans « la Capitale », roulant les r comme Démosthène avant les cailloux, vantant les jouissances artistiques de *Montmerte* et les splendeurs du bois de *Bouleugne*, s'extasiant sur les beautés de l'*administradation*, les avantages du *téléphoóóne*, l'organisation de la *compagnie des ouatures*, la performance de tel ou tel *chwal* coté sur le turf, la place de la *Bastiye* ou le Musée du *Louve* ! Et les malheureux s'acharnent sur ces maladies de la prononciation, sans oublier les mots estropiés ou les termes d'argot et de faubourg dont ils entrelardent leurs discours béats pour se donner un air plus « boulevardier », saupoudrant le tout d'*h* aspirées, qui les font haleter comme un soufflet de forge ou un cheval poussif de *tramvoá* !

A ce ridicule du langage, d'autres joignent celui de la mise ; de plus malins, celui de la « blague », et le type est complet du « gobeur » qui « se gobe » lui-même, tout en se croyant « gobé » par les autres.

Combien peu l'abbé de Feletz était de ces gens-là ! Quarante années de Paris ne lui avaient pas fait oublier le Limousin et les bons voisins de là-bas. De l'esprit et du langage parisiens, en homme avisé et de bon goût, il avait su s'assimiler les qualités précieuses, mais il s'était bien gardé de chasser le naturel et avait conservé au fond la saveur du terroir. Il n'ignorait pas que si l'on cesse d'être soi pour imiter les autres, c'est par leurs seuls défauts qu'on risque le plus souvent de leur ressembler.

Il resta donc d'humeur « gaillarde » et de tempé-

rament bas-limousin, ainsi que l'attesteront ces deux anecdotes (1) :

Lors d'un séjour à Gumont, l'abbé de Feletz était allé faire visite à l'un de ses parents, Bertrand Rupin, qui habitait le Périgord et se trouvait dans sa propriété de Goyne, sur les limites de la Corrèze et de la Dordogne. Il y vint à cheval et par un temps épouvantable. « Quelle affreuse pluie », s'écria-t-il en arrivant, me voilà trempé *jusques z'aux os !* » — « Et quelle est cette nouvelle manière de parler ? » s'exclama-t-on de tous côtés. — « C'est celle de l'Académie, reprit Feletz ; elle a décrété qu'à l'avenir on mettrait une s à la fin du mot *jusque* ; je dois me conformer à la décision de mes collègues ».

Un autre jour, il se trouvait dans le salon de M^{me} du Deffand et il était question d'une critique assez virulente d'un de ses articles des *Débats*. Cette critique, dont il avait manifesté le désir d'avoir connaissance, commençait par ces mots : « Tibulle a dit..... » — « Ah ! Tibulle a dit ! », s'écrie notre abbé, en se jetant sur la feuille en question et en la chiffonnant, « Eh bien, moi, je *démens Tibulle !* »

C'est ainsi que toute sa vie il conserva, à son grand honneur et à son avantage, ce « caractère remuant et spirituel » que Michelet reconnaît aux Limousins, avec un grand fonds d'honnêteté et de simplicité, une endurance remarquable au travail.

Dans les quelques lettres de lui qui nous ont été communiquées, il parle avec amour du Périgord et

(1) Dues à l'obligeance de M. Ernest Rupin.

du Limousin. Il est heureux d'aller chaque année « assister à l'enfancement des truffes » et fier de se montrer « fidèle à cette coutume tant qu'il ne sera pas trop vieux pour pouvoir faire un aussi long voyage » (1).

Dans ses douze dernières années, devenu presque aveugle, après avoir triomphé d'une grave et douloureuse attaque de goutte dont il avait éprouvé les premières atteintes en 1825, il prolongeait tous les ans, le plus possible, son séjour à Gumont. Là, ses grandes distractions étaient dans la fréquentation des salons de MM^{mes} de Lavarde et de Bouchiat, les conversations *tras lou chapial de la granja*, et les longues parties de trictrac avec une de ses nièces, M^{lle} de Foucauld, qui profitait de la faiblesse de sa vue pour le tricher sans scrupule, suppléant ainsi à l'avantage que son oncle avait sur elle par suite d'une disposition toute naturelle pour le calcul. Et c'était, entre les deux joueurs, d'aimables disputes, où la gaieté et la malice souriante du vieillard trouvaient toujours le moyen de se montrer.

Depuis 1830, il avait cessé d'écrire pour le public et réservait pour ses proches et ses amis les trésors d'un esprit toujours jeune, riche d'anecdotes, de souvenirs, d'agréables propos. « Il ne se pouvait voir, dit Sainte-Beuve, de vieillesse moins morosé et moins chagrine, et qui fût plus de bonne compagnie, dans le sens où on le disait autrefois. Il n'allait plus dans le monde, mais on venait à lui. Il était

(1) Voir lettres à l'Appendice.

aveugle comme M^m du Deffand, comme Delille, comme celui-ci surtout, en se prêtant aux derniers agréments de la vie. Il fallait voir comme il jouissait de tout, de lui-même et des autres ; comme son visage aussitôt s'éclairait d'un souvenir, d'un trait heureux, que ce fût lui ou un autre qui l'eût dit. Ces dehors aimables cachaient une fermeté, qui est le propre de cette race des hommes du xviii^e siècle. Menacé dans sa position d'administrateur au lendemain de la Révolution de Février, et finalement frappé par M. de Falloux, de qui, moins que de tout autre, il devait attendre une telle mesure, il a dicté à ce sujet plusieurs lettres pleines de dignité, de vigueur, de malice, qui n'annonçaient certes pas une pensée défaillante. Il ne permit pas qu'on enveloppât, sous des formes plus ou moins gracieuses, un acte, au fond, inique » (1).

On conçoit en effet combien ce coup lui fut pénible, venant d'un gouvernement qu'il avait toujours sincèrement aimé et loyalement servi. Telle fut la seule douleur de ses dernières années, si consolées d'ailleurs par l'affection et le dévouement de sa nièce qui dirigeait sa maison et, jusqu'au dernier moment, fut sa fidèle compagne.

Son énergie, inébranlable devant les souffrances morales causées par l'ingratitude monarchique, ne fut pas moins admirable devant la douleur physique. Déjà, lors de sa première grave maladie, il avait mérité, de l'archevêque de Paris venu pour le voir, cet éloge dont vous pouvez comprendre la

(1) Sainte-Beuve, article cité (*Lundis*, tome I).

portée : « J'ai reconnu en lui le confesseur de la foi sur les pontons de Rochefort ».

L'année qui suivit l'acte inqualifiable commis à son égard par M. de Falloux, après un mois entier de cruelles souffrances qui n'avaient pu abattre cette âme sereine, avec un mot de douce amitié pour chacun des intimes qui l'assistaient, il s'endormit, à l'âge de quatre-vingt-trois ans (1), du sommeil du juste et du chrétien !.....

(1) Charles-Marie de Feletz est mort à Paris le 11 février 1850. Par son testament en date du 27 novembre 1847, déposé en l'étude de M. Pétincaud, notaire à Paris et enregistré le 13 février 1850, il institue M^{lle} Pauline de Foucauld, sa petite-nièce, son héritière générale, et fait différentes donations en faveur de ses autres petits-neveux et petites-nièces : Léon de Foucauld, propriétaire à Dussac, canton de La Nouaille; Esther de Foucauld, épouse de Beaumont de Touchebeuf, demeurant à Périgueux, et Marguerite de Foucauld.

(Archives du bureau de l'Enregistrement à Brive).

APPENDICE

CORRESPONDANCE DE FELETZ

Les lettres suivantes peuvent se classer en deux groupes : les lettres familières et celles qui portent plus particulièrement sur des sujets littéraires.

Elles donnent, les unes et les autres, des détails qui complètent la physionomie de l'abbé de Feletz, se groupent autour de ses œuvres et, dans leur style généralement plus courant, nous font peut-être mieux connaître la vivacité et le naturel de son esprit.

A. — LETTRES FAMILIÈRES

Elles sont au nombre de six et se suivent pour ainsi dire l'une l'autre dans le même ordre d'idées et de relations.

I. — A. M. BEAUREGARD

M. Beauregard, ancien juge de paix à Brive, Corrèze.

« Monsieur,

» Je n'ai pas pu répondre plus vite à la lettre que vous m'avez adressée, la personne auprès de laquelle je devais prendre des éclaircissements pour répondre à votre question étant absente de Paris. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'elle n'est pas satisfaisante. Je vous l'envoie telle que me l'a transmise le Conseiller de l'Université qui agissait pour moi auprès de la Commission de l'Instruction publique et qui y mettait beaucoup de zèle ; vous y verrez mieux l'expression de ses regrets. Je me suis depuis tourné encore d'un autre côté, et il faut espérer que mes

démarches seront enfin plus heureuses. J'y mettrai toute l'activité possible, car je voudrais bien pouvoir obtenir les bourses pour les deux jeunes gens avant qu'ils aient de la barbe au menton. Je vous assure, Monsieur et cher voisin, que je suis bien mortifié de n'avoir pas pu réussir jusqu'ici. J'ai été plus heureux dans d'autres occasions et je n'ai jamais plus désiré de l'être. Mais malheureusement je n'ai jamais eu moins de crédit. Dans ce temps-ci les bons royalistes n'en ont guère et il est fort singulier que j'en eusse davantage autrefois.

» Veuillez bien, je vous prie, offrir tous mes hommages à Madame Beauregard, dites mille choses pour moi à notre bon pasteur et à notre bon maire quand vous les verrez et agréez l'assurance de tout mon dévouement.

» Paris, 23 décembre 1817. »

» FELETZ ».

(Appartient à M. E. Rupin).

Autre lettre adressée au même, toujours au sujet des deux jeunes gens dont il est question dans la première :

« Monsieur,

» Je vous assure que je n'ai point négligé les intérêts de Monsieur votre fils. Malheureusement, au moment où je comptais le plus sur le succès de mes démarches, le chef de division du Ministère de l'Intérieur chargé de cette partie a passé à d'autres fonctions et a été remplacé par une personne que je ne connais pas. Cependant le premier, avant de partir, avait mis votre fils sur son travail, mais, n'étant plus là pour suivre cette affaire, je n'ai plus la certitude que le Ministre de l'Intérieur porte son choix sur les deux personnes auxquelles je m'intéressais : c'est-à-dire sur votre fils et le petit Lavarde. Dans cette incertitude, je me suis tourné d'un autre côté : je me suis adressé à la Commission de l'Université qui donne aussi des bourses ; c'est pour cela que je vous avais conseillé de voir l'inspecteur, M. Poincot, mais il ne s'est pas arrêté à Brive. Il y a une grande difficulté à vaincre auprès de l'Université, c'est qu'elle ne doit donner de bourses qu'aux départements qui ont alloué des fonds pour cela, ce que n'a pas fait le département de la Corrèze. Toutefois, j'ai surmonté cet obstacle dans d'autres occasions et je compte le surmonter encore. Je ne négligerai du moins rien pour

cela ; on me donne des espérances ; la chose sera bientôt terminée au moins pour cette année et dès qu'elle le sera, j'en ferai part à notre bon pasteur ; je retarde pour cela la réponse que je lui dois. Il peut compter parcellément sur des lunctes ; qu'il tâche de voir un peu clair jusqu'à ce que je trouve une occasion. J'ai manqué celle de M. Lamaze, c'est un tort et je le confesse, mais je n'en laisserai pas échapper d'autres.

» Veuillez bien, mon cher Monsieur, offrir tous mes hommages à Madame Beauregard ; je me rappelle, et c'est un bien agréable souvenir, son bon accueil et le vôtre ; j'espère bien aller vous en remercier moi-même l'année prochaine ; ce sera un bien véritable plaisir pour moi, soyez-en bien persuadé, et agréez l'assurance de mon sincère et inviolable attachement.

» FELETZ.

» Paris, 9 septembre 1818 ».

« M. l'abbé de Cosnac a bien raison de vanter l'institution des Pères de la Foi à Amiens ; si nous ne pouvons pas réussir pour l'Université, je me concerterai avec lui quand il sera à Paris pour obtenir une bourse à Amiens ».

S'agit-il ici de Jean-Joseph-Marie-Victoire de Cosnac, évêque de Meaux, puis archevêque de Sens ? (1764-1843).

Les démarches de l'abbé de Feletz eurent un bon résultat, si l'on en juge par une lettre adressée à M. Beauregard et signée d'une sœur de l'abbé :

« Gumont, jeudi soir.

» Je suis bien fâchée, Monsieur, que le mauvais temps et les mauvais chemins m'aient privée du plaisir que j'aurais eu de vous voir ici ; je savais par M. le curé que vous aviez obtenu la bourse pour M. votre fils. Je le priai même de vous témoigner de ma part combien je partageais toute votre satisfaction à cet égard. J'ai reçu dimanche une lettre de mon frère que notre bon pasteur a eu la bonté de me retirer de la poste. Elle est du onze ; vous voyez qu'elle avait resté huit jours à Brive. S'il y avait eu quelque chose qui vous eût concerné, je me serais empressé de vous le faire savoir par la voie de M. le curé. Ne vous sachant pas à Saint-Pantaléon, mon frère me prie de le

rappeler dans le souvenir de tous nos bons voisins, et certainement vous êtes bien du nombre, nommément votre pasteur, à qui vous voudrez bien je vous prie faire agréer tous ses compliments. Et en faisant ceux du frère, vous voudrez bien ne pas oublier la sœur, en l'assurant de mon respectueux attachement, et soyez, je vous prie, bien persuadé, Monsieur, de tout celui avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble servante.

» FELETZ ».

(Lettres communiquées par M. de Nussac).

II. — A M. L'ABBÉ DE LAVARDE

Autre fragment d'une lettre dont j'ai donné la première partie (voir note p. 37), et qui est adressée à l'abbé de Lavarde, à Saint-Pantaléon :

« Quant à M. de Martignac (1), je n'ai pas trouvé l'occasion de lui parler ; il m'avait pourtant invité à un magnifique concert qu'il a donné vendredi. Je l'ai revu hier, mais toujours au milieu de cinq ou six cents personnes, occupé à recevoir tout le monde, à donner la main aux dames, à accueillir les ambassadeurs, les princes, les grands seigneurs. Comment glisser un mot dans une oreille ouverte à tant d'autres discours ? C'eût été sans doute un mot perdu. Aussi je ne lui ai pas plus parlé de notre *hôpital* que de notre *canal*, car il est encore juge des indemnités que les riverains de la Vézère demandent aux entrepreneurs. J'attends pour vous et pour moi et pour les riverains que Madame de Martignac reprenne les petits jours où elle veut bien m'admettre ; alors, on voit le ministre dans un cercle plus borné..... ».

(Cette lettre, communiquée par M. Rupin, appartient à M. de Lavarde, à Brive).

L'abbé de Lavarde, aumônier d'Anne d'Autriche, un des bienfaiteurs de l'hôpital de Brive, s'était réservé le droit, pour lui et pour ses parents, de pouvoir faire entrer

(1) Martignac (Jean-Baptiste-Sylvère Gaye de), fils de Clément de Gaye, sieur de Martignac, avocat à Brive, naquit à Bordeaux (1776), fut procureur général à Limoges en 1818, député en 1821, ministre de l'intérieur en 1827, et mourut le 3 avril 1832.

à l'hospice un certain nombre de filles de famille. Ce droit était tombé en désuétude à l'époque de la Révolution et l'abbé de Feletz avait été prié de sonder le Ministre pour tâcher de le faire rétablir.

Il s'agit du projet de canal de navigation, depuis le confluent de la Vézère et de la Dordogne à Limeuil jusqu'à la jonction de la Corrèze et de la Vézère dans la plaine de Brive. Ce projet existait de temps immémorial. Sous Henri IV, les élections de Sarlat et de Brive fournirent une somme de 150,000 l., mais le sacrifice de cette somme fut en pure perte pour le pays par suite de la mort tragique du grand roi (1610). Ce projet de canalisation fut repris plusieurs fois avec ardeur, notamment en 1682 et en 1826, mais, comme la première fois, les fonds disponibles furent employés à d'autres besoins de l'Etat. Quelques années après, à la suite des démarches faites soit par l'abbé de Feletz soit par d'autres personnes influentes, cette canalisation fut remise en question, et cette fois avec l'idée nouvelle de la continuer jusqu'au chef-lieu du département..... La Commission nommée à ce sujet ayant constaté que l'établissement du canal jusqu'à Tulle était impossible à cause de la différence de niveau (101 mètres) qui existe entre le Pont Cardinal à Brive et le pont de la Barrière à Tulle, il fut décidé que du moment que le canal ne pouvait pas monter jusqu'à Tulle il n'irait même pas jusqu'à Brive, et c'est ainsi que, par suite d'une jalousie mesquine, nos contrées centrales ont été privées d'avantages commerciaux indiscutables.

(Renseignements fournis par M. Rupin).

III. — A M. DE LAVARDE

(Cette lettre se recommande par la bonne humeur et le goût du terroir dont elle fait preuve) :

« Il faut avouer, mon cher cousin, que vous avez eu une bien bonne et heureuse idée de fourrer une lettre entre les truffes et les volailles du curé et de lui donner ainsi de vos nouvelles. Je vous assure que sans faire du

tort au reste, ni vouloir le déprécier, ce n'est pas ce qui m'a le moins charmé dans le panier si bien garni et si bien parfumé de notre bon pasteur. J'imagine qu'actuellement d'autres parfums vous embaument ; ce ne sont plus les truffes, ce sont les violettes que la belle saison et le beau soleil doivent faire éclore dans vos heureux climats. Qu'il doit faire bon sur la terrasse de Lavarde ! et que je voudrais y être ! Vous voilà bien dédommagés des dix-neuf degrés de votre thermomètre dont vous vous vantez. Quant à nous, nous n'avons eu effectivement que treize degrés et demi, et encore un seul jour, mais il ne faut pas croire que nous mourions de chaud pour cela. J'espère que ces beaux jours auront guéri votre rhume, ils ne sont pas encore parvenus à guérir radicalement un accès de goutte qui m'est survenu pour mon carnaval. Je vais mieux cependant et suis déjà sorti, mais peu, et plus en voiture qu'à pied. Je ne pus même aller hier, comme je l'avais projeté, chez le Ministre de l'Intérieur. J'irai le plus tôt que je pourrai et m'occuperai de votre affaire. Si vous voyez M. de Vialar, veuillez bien lui dire de prendre aussi un peu de patience ; dès que je le pourrai j'irai à la direction des Ponts et Chaussées pour arranger son affaire, mais il faut que j'y aille, écrire ne suffirait pas, et je suis dans un tel arriéré d'affaires qu'il me faut un peu de temps pour me mettre au courant.

» Je croyais, mon cher cousin, que vous étiez instruit du sort des entrepôts de tabac ; il y a trois mois qu'une ordonnance a supprimé ces entrepôts, c'est-à-dire que ceux qui en sont actuellement pourvus continueront à les posséder et à les régir, mais à leur mort ou démission on ne leur nommera point de successeur, et la place sera réunie à celle de receveur principal des contributions indirectes. Je ne doutais pas que vous ne connussiez cette ordonnance et j'expliquais par là votre silence sur l'entrepôt de Brive.

» Ne doutez pas, mon cher cousin, que je ne saisisse avec beaucoup d'empressement toute occasion de vous être utile à vous et aux vôtres et tout succès de ce genre serait un vrai bonheur pour moi. Faites agréer, je vous prie, tous mes hommages à vos dames sans oublier la petite demoiselle nouvellement venue, quand elle aura bien tété et qu'elle sera de bonne humeur, et agréez pour

vous même, mon cher cousin, la nouvelle assurance de mon vieil attachement.

» Paris, 5 mars 1830.

» FELETZ ».

(Appartient à M. Rupin).

*A Monsieur Lavarde, maire de la commune de
Saint-Pantaléon, Brive (Corrèze).*

« Je croyais, Monsieur et cher cousin, que mon frère étant allé à Gumont vous auriez convenu avec lui de tout ce qu'il y avait à faire pour la bénédiction de la nouvelle cloche de Saint-Pantaléon et pour le rôle qu'il avait à remplir afin de me remplacer dans les honneurs que vous voulez bien m'accorder dans cette occasion. Mais enfin, mon cher cousin, puisque vous n'avez pris aucun arrangement avec lui et que les choses ont été différées jusqu'à ce moment, je n'aurai point de représentant et je me représenterai moi-même. Je compte, en effet, aller incessamment revoir le clocher de ma paroisse et par conséquent être à portée d'y voir placer une cloche. Je serai à Gumont, je l'espère du moins, vers le milieu du mois prochain, et alors nous bénirons, placerons et ferons sonner les cloches tant que vous voudrez. Soyez persuadé que parmi les personnes que je serai enchanté de revoir, vous êtes au premier rang, ainsi que votre famille et notre ancien camarade, le pasteur actuel. Dites-lui bien des choses de ma part. Je vous prie de compter toujours, Monsieur et cher cousin, sur mon sincère et invincible attachement.

» FELETZ.

» Paris, 26 juillet ».

(Appartient à M. Rupin).

IV. — A M. LE BARON MOUNIER

M. le baron Mounier (1)

« Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous adresser le nouveau certificat qui m'a été envoyé par cette pauvre dame de la Filolie que

(1) Mounier (Claude-Philippe-Edouard, baron), pair de France; né à Grenoble en 1784; mort à Passy en 1843.

vous avez bien voulu prendre sous votre protection. Veuillez bien la lui continuer, et en hâter les effets, car son âge et ses besoins demandent qu'on se presse. Vous voyez, Monsieur, avec quelle confiance je vous le demande. J'aurais eu l'honneur de vous apporter moi-même cette pièce, mais une attaque de goutte quoiqu'assez légère me retient chez moi.

» Agrérez, je vous prie, la nouvelle assurance de la considération très distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

» FELETZ.

» 15 juillet 1837.

» P.-S. — Je ne sais quelle est la voie la plus courte pour lui faire toucher le secours que vous voudrez bien lui faire accorder. Madame de la Filolie demeure dans la commune de Cublac, sous-préfecture de Brive (Corrèze) et c'est ordinairement le percepteur de Cublac qui lui remet le secours ».

(Cette lettre appartient à M. Charavay).

B. — LETTRES LITTÉRAIRES

V. — A M. AUGER

Louis-Simon Auger (1772-1829), critique et littérateur distingué, successeur de Raynouard, démissionnaire, au secrétariat perpétuel de l'Académie. Dans la *Biographie universelle* de Michaud, Durozois, le comparant à ses confrères les critiques, dit que ses articles n'ont pas « cette légère ironie, ce ton d'homme du monde qui caractérise ceux de Feletz » (1). Cette appréciation peut porter sur la correspondance que nous publions et en particulier sur la lettre suivante :

A Monsieur Auger, secrétaire perpétuel de l'Académie française, au Palais de l'Industrie

« 10 octobre 1827.

» Il est bien temps de répondre à une aimable lettre

(1) M. de Feletz a fait un éloge très vif de l'édition de Molière par M. Auger.

que vous m'avez écrite immédiatement après la Saint-Louis, cher ami, cher confrère et cher voisin, car j'espère reconquérir le mois prochain cette dernière relation avec vous, et je tiens infiniment à toutes, quoique vous soyez en droit de trouver que je les cultive fort négligemment. Vous vous rappellerez toutefois que vous m'écriviez au moment de votre départ, et vous ne me disiez ni où vous alliez, ni combien de temps vous seriez absent. Si j'ai bonne mémoire vous deviez aller en Picardie avec Madame Auger, mais ce souvenir était un peu vague, ainsi que cette adresse pour vous y envoyer une lettre. A la vérité je soupçonne qu'il y a bien déjà quelque temps que j'aurais pu vous écrire à Paris, et vous n'auriez sûrement pas permis que l'Académie fût si longtemps privée de son secrétaire perpétuel. Mais je n'ai, mon cher ami, qu'une trop bonne excuse pour ne vous avoir pas écrit ces trois dernières semaines, et vous voudriez sûrement avec moi que je fusse sur ce point plus coupable à votre égard. De tristes jours, suivis de plus tristes événements, ont entièrement absorbé mon esprit et occupé tous mes moments. J'avais resté peu de jours à Bordeaux et seulement une semaine à Périgueux, empressé que j'étais de venir auprès de mon père. Je le trouvai très bien portant, ou plutôt je ne le trouvai point, car il était monté à cheval et était allé dans le voisinage. Il fit encore dans la semaine d'après deux petits voyages, toujours à cheval, et se proposait d'en faire un plus long, lorsqu'il fut saisi d'une fièvre violente, qui se déclara d'abord intermittente, et puis devint continue avec des redoublements. Il lutta longtemps avec toute la vigueur de son tempérament, mais enfin il a succombé à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Sa santé presque inébranlable nous promettait de plus longues années encore et je suis persuadé qu'il eût fourni une plus longue carrière s'il lui eût été possible de prendre quelques précautions, d'avoir quelques ménagements que l'âge rendait nécessaires. Mais il était ennemi de tout régime, rebelle surtout à la médecine, même dans la maladie et jusqu'au dernier moment. Jusqu'à ce dernier moment il a conservé sa tête, toutes ses facultés et même, dans quelques instants de calme et de relâche, la gaieté. C'était un de ces rares vieillards qui n'ont aucun des inconvénients de la vieillesse et qui surtout ne veulent point être incommode aux au-

tres. Il est mort entouré de sa famille et vivement regretté par elle : nous avons eu si longtemps un père que c'est pour nous un sentiment bien pénible de ne plus en avoir.

» Quoique tous parfaitement d'accord, ce malheureux événement nous donne quelques affaires à régler qui m'ont retenu et me retiendront encore quelques jours dans les environs de Brive. Je compte en partir vers le 15, et m'arrêterai par ci par là, arriverai le 25 à Périgueux où je resterai jusque vers le 20 novembre que je partirai pour Paris. Ce sera du moins mon quartier général....

» Si je vous avais répondu plus tôt, je vous' aurais dit beaucoup de choses sur ce que vous me mandez de la séance publique de l'Académie française, le jour de Saint-Louis. Le *Journal des Débats* a rapporté des fragments charmants de votre discours, que je lirai tout entier avec bien de l'empressement à Paris. Il y a peut-être là-dessous un petit reproche de ne m'avoir pas procuré ce plaisir plus tôt en m'envoyant directement ce rapport en Périgord ou en Limousin, où, quoique vous en pensiez, on goûte les bonnes choses et où l'on n'est pas étranger aux matières académiques. Je vous assure que ma belle-sœur vous en eût su autant de gré que moi. Elle a été charmée du petit fragment où vous parlez de l'intérêt que les femmes ont pris à la *Cité des Grecs*, et le petit morceau particulier que vous lui adressez dans la lettre que vous m'avez écrite, quoique moins oratoire et moins galant, ne l'a pas moins enchantée ; elle me charge de vous en remercier ; elle regrette infiniment d'avoir fait deux voyages de Paris sans avoir profité de cette double occasion pour faire connaissance avec Madame Auger et avec vous. Mais c'est moi qui ai eu tort et certainement si l'occasion revenait je n'aurais plus ce tort là.

» Adieu, cher voisin ; offrez, je vous prie, tous mes hommages à Madame Auger. J'espère qu'elle sera, ainsi que vous, les deux premières personnes que je verrai à Paris. Elle voudra permettre que ce soit chez elle que je fasse mon premier dîner à mon retour.

» Agréez, mon cher ami, l'assurance de mon inviolable attachement et de mon sincère dévouement.

» FELETZ ».

(Appartient à M. Ernest Rupin).

VI. — A M^{me} N....

La lettre précédente et la suivante ont trait, en termes presque identiques, à la mort du père de Feletz :

« Je n'ai malheureusement, Madame, qu'une trop bonne excuse à vous donner d'avoir autant tardé à répondre à la bonne et aimable lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser il y a environ un mois, et vous voudriez, avec moi, que je fusse plus coupable. Vous vous rappelez qu'une de mes principales raisons de quitter promptement Bordeaux, malgré tout l'attrait que vous m'aviez donné, Madame, ainsi que toute votre famille, pour y prolonger mon séjour, était le juste désir de ne pas rester trop longtemps, après mon départ de Paris, sans me rendre auprès de mon vieux et respectable père dont on m'avait mandé que la santé faiblissait beaucoup. Je fus cependant bien rassuré en le voyant. A mon arrivée, dont il ne connaissait pas le moment, je ne le trouvai pas chez lui ; il était monté à cheval et était allé dans le voisinage. Deux fois, depuis mon arrivée, il donna les mêmes preuves de santé et de vigueur, mais au bout d'une dizaine de jours, il fut saisi d'une fièvre violente qui se déclara d'abord intermittente et devint ensuite continue. Il a lutté toujours, avec toute la force de son tempérament, contre la violence du mal ; nous espérâmes quelquefois, mais enfin il a succombé le dix-septième jour.

» Il a conservé sa tête et toute sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment, et a reçu nos soins avec pleine connaissance et une touchante sensibilité. Sa fin a été calme, résignée, religieuse. Ce sont des consolations sans doute, mais si elles adoucissent les regrets, elles les laissent bien vifs encore. Quoique mon père eut quatre-vingt-cinq ans, il avait une santé si ferme et si robuste qu'il nous avait accoutumés à compter sur un plus grand nombre d'années. C'était un de ces rares vieillards qui n'ont aucune des incommodités d'un grand âge. Sa perte est vivement sentie dans la famille, et il y avait si longtemps que nous avions tous un père que nous nous sentons plus malheureux de ne plus l'avoir.

» Dans cette disposition d'esprit et de cœur, je répondrai mal, Madame, à quelques articles de votre lettre. J'ai su dans le tems quel était l'auteur des vers qui servent

d'épigramme aux divers chapitres du roman d'*Yseult*, mais j'ai eu le tort de l'oublier et j'ai cherché inutilement à me le rappeler. Peut-être avais-je mis moins de prix à le retenir, parce que je ne connais point ces vers. Je les avais à la vérité entendu louer, mais ces éloges ne m'avaient pas fait l'impression de celui que vous m'en faites, et actuellement si on me disait le nom de l'auteur, je suis bien sûr que je ne l'oublierai point.

» J'aimerais à vous parler, Madame, avec plus de plaisir et de détail, des vers qui vous ont été adressés par une aimable muse, dont les grâces et les talents se sont développés sous vos yeux et par vos soins. Je n'ai pu me méprendre sur l'auteur de ces vers pleins de délicatesse, d'esprit et de sentiment. Le ton de mélancolie qui y règne est tout à fait aimable, naturel et touchant. J'avais bien déniché à travers cette mélancolie qui est une grâce de plus sur le visage de Madame votre fille, l'agrément de l'esprit que suppose cette jolie et douce composition. Veuillez bien offrir tous mes louanges à l'aimable auteur, ainsi qu'à Madame Chauvet, dont j'accepte avec empressement et reconnaissance l'invitation à mon premier voyage à Bordeaux. Veuillez aussi, Madame, dire à Monsieur de Ceré (?) combien j'ai été touché de son bon et gracieux accueil. Je voudrais trouver l'occasion de lui prouver toute ma reconnaissance et mes sentimens pour lui. J'espère que la santé de M. votre fils aîné est tout à fait rétablie. Je ne saurais assez remercier de sa complaisance notre jeune *cicerone* si prodigue d'*huitres* à mon égard. Dans cette nomenclature de personnes bonnes et aimables, je ne puis oublier Madame Blondel que j'ai été heureux de trouver à Bordeaux et malheureux de voir si peu. Veuillez bien lui offrir tous mes hommages ; veuillez aussi les agréer pour vous, Madame, et croire que je n'oublierai jamais toutes vos bontés pour moi.

» FELETZ.

» 4 octobre.

» P.-S. — Quelques affaires de famille me retiendront encore une quinzaine de jours dans les environs de Brive. J'irai chez mon frère et ma belle-sœur à Périgueux vers le 20 octobre, y resterai environ un mois et je partirai pour Paris vers le 20 novembre ».

VII. — A. M. L'ABBÉ HUBERT

Les deux lettres suivantes font partie d'une collection d'autographes que M^{me} Robert de Soubeyran tient de son père, M. Odon de Froidefond de Boulazac ; elles ont été publiées dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* (T. XIII, année 1886, p. 242) :

*A Monsieur l'abbé Hubert, chanoine et bibliothécaire
de Troyes*

« Monsieur et cher confrère,

» M. Breton, que j'aurais été bien aise de voir, et pour lui-même, et parce qu'il venait de votre part, qu'il m'aurait parlé de vous et donné de vos nouvelles, a dû vous dire à son retour de Troyes qu'il ne m'avait pas trouvé à Paris. J'étais allé selon mon usage assister en Périgord à l'enfancement des truffes et connaître d'avance si nous pourrions nous flatter d'en manger beaucoup cet hiver à Paris.

» Lorsque mon mauvais destin m'amena à prononcer un mauvais discours à la réception de M. Cousin, ma première pensée fut bien de vous en faire un pauvre présent et de vous l'envoyer. Je ne sais comment il se fit que je n'exécutai pas ce dessein. Bref tous les discours que j'avais en ma possession ont disparu, comme s'ils avaient valu la peine d'être demandés. Je ne m'en trouvai pas un quoique l'imprimeur Didot m'en eût demandé en assez grand nombre du mien seul et imprimé à part. Je n'ai pas voulu cependant ne pas répondre à votre choix obligeant et à votre aimable demande, et j'en ai acheté un exemplaire chez Didot, afin de vous envoyer quelque chose qui en valût un peu la peine ; j'ai pris un des exemplaires où le discours de M. Cousin est réuni au mien. Vous avez pu déjà lire ce dernier dans le *Moniteur* où on s'empessa de l'insérer, honneur que, contre l'usage, on ne fit pas au mien, sans doute à cause de la fin.

» Comme vous croyez, je m'en inquiétais peu, seulement je trouvais cela misérable. Quant à celui de Parseval, qu'on n'inséra pas non plus, afin de dissimuler la cause qui faisait proscrire le mien, je ne puis dans ce moment vous l'envoyer. Il faudra que vous veniez le lire ici. Je

promets alors de vous le procurer. Vous savez combien je serai enchanté de vous y voir.

» Je vous écris pour ainsi dire en arrivant après une longue absence. Vous sentez combien d'affaires et de correspondances arriérées, combien de commissions données absorbent mon temps ; vous pardonnerez donc si j'abrège cette lettre, vous pardonnerez aussi ce chiffon de papier. J'écris à la bibliothèque où je n'en ai pas d'autre ; vous me donnerez de vos nouvelles et croirez à mon sincère et inviolable attachement.

» FELETZ.

» Paris, 3 décembre 1831.

» P.-S. — Bien entendu qu'il ne faut pas me renvoyer les discours. Afin de vous donner mon œuvre tout entière, je rétablis, page 37, un petit passage que l'extrême susceptibilité du récipiendaire m'engage à retrancher. Mais il me semble que ce morceau ne vous déplaira pas et qu'il entre dans vos idées et votre manière de penser ».

Au même

« Je suis, monsieur et cher confrère, toujours heureux de votre souvenir, toujours sensible aux marques et témoignages de votre amitié. Je vous remercie particulièrement des vœux que vous voulez bien m'exprimer de la manière la plus aimable au commencement de la nouvelle année. Je vous prie de recevoir les miens, qui sont bien sincères, je vous assure. Parmi tous ces vœux vous me permettrez d'en faire un pour moi ; c'est que rien ne s'oppose cette année au projet que vous avez de venir à Paris. C'est avec grand plaisir que je vous y verrai, mais il faut pour cela que vous n'y veniez pas l'automne que je passe tous les ans dans ma province, coutume à laquelle je serai fidèle, tant que je ne serai pas trop vieux pour pouvoir faire un assez long voyage. Je ne m'en suis pas mal trouvé encore cette année.

» Adieu, mon très cher et aimable confrère, comptez toujours sur mon vieux attachement et agrégez-en la nouvelle assurance.

» FELETZ.

» Paris, 4 janvier 1835 ».

VIII. — A M. MICHAUD

Monsieur Michaud, libraire, rue Richelieu, Paris

« Je prie Monsieur Michaud de m'envoyer entier le 60^{me} volume de la *Biographie universelle*.

» Si l'article *Choiseul* doit paraître dans le 61^{me} vol., ce qui n'est pas sûr, je supplie qu'on ne l'imprime pas sans m'en avoir encore envoyé les épreuves, sans quoi il sera plein de sottises que je corrigerai, sans compter celles que je laisserai.

» Si ce pauvre Mécé Taurin (?) vivait, je lui conseillerais plus que jamais de ne pas se presser de faire l'article *Marivaux*.

» Mille compliments et assurances de dévouements.

» FELETZ.

» Mercredi, 24 février 1836 ».

L.-G. Michaud, directeur de la célèbre *Biographie universelle*, avait Feletz comme collaborateur depuis le 3^e volume de la 1^{re} édition qui, avec le supplément, en compta 90 au moins (1833-1850) (?). Le 60^e en question ne contient pas d'article de notre écrivain ; par contre le 61^e, publié en 1836, renferme celui sur lequel il ne comptait pas : il s'agit du comte de Choiseul-Gouffier (1752-1817), l'académicien et le ministre de la Restauration, célèbre par ses voyages en Orient et ses études archéologiques sur la Grèce. Cet article est reproduit dans les *Jugements*.

Quant à l'auteur de *Marivaux*, dont le nom est incertain dans la lettre ci-dessus, nous voyons dans la *Biographie* qu'il ne peut être Fabien Pillet, qui avait déjà donné cet article dans le Tome XXVII, en 1833.

Feletz a, dans ses *Mélanges*, tome V, trois articles sur la *Biographie universelle*.

IX. — A M. AIMÉ MARTIN

Louis-Aimé Martin, littérateur (né à Lyon en 1782, mort en 1847), fut un collègue de Feletz dans la rédaction des *Débats*. Disciple de Bernardin de Saint-Pierre, il publia un *Essai sur la vie et les ouvrages* de cet écrivain, que

notre critique loua beaucoup dans un important article. C'est peut-être de cet ouvrage qu'il s'agit dans les deux billets suivants :

Monsieur L.-Aimé Martin, Palais Bourbon, Paris

« Je remercie Monsieur Aimé Martin des jolis livres qu'il m'envoie, parmi lesquels je distingue et apprécie beaucoup celui qui est de sa composition. Je suis charmé de l'avoir de sa main et de l'avoir tout entier. Il me semble qu'il a eu hier, ou avant-hier, un succès, dont je le félicite, contre son adversaire.

» Je ne dois plus véritablement être regardé comme un rédacteur du *Journal des Débats*, tant j'ai peu de moments à lui consacrer, mais je voudrais bien pouvoir ne pas renoncer tout à fait à y parler de M. Aimé Martin, de son libraire, prendre encore le change et croire que c'est à lui surtout que je pense.

» Mille compliments, remerciements et assurances de dévouement.

» FELETZ.

» Dimanche 29 ».

Monsieur Aimé Martin, Paris

« Je vous remercie, mon cher Monsieur (permettez-moi cette familiarité qui exprime un sentiment vrai), de votre présent que j'apprécie d'autant plus que je le connais déjà en grande partie. Je suis persuadé que ce qui me reste à lire et à connaître me confirmera dans la très bonne opinion que j'ai déjà conçue.

» J'avais déjà bien résolu de placer ce livre dans ma bibliothèque où il y en a tant qui ne le valent pas, quoiqu'ils soient en général bien choisis, mais j'aime à le tenir de son auteur.

» Agréé, mon cher Monsieur, l'assurance de mon sincère dévouement.

» FELETZ ».

Monsieur Aimé Martin, rue des Petits Augustins, Paris

« Je vous envoie, mon très cher Monsieur, en vous faisant mille remerciements, le nouveau poëme de M. de Lamartine. Vous m'accuserez sans doute, comme vous

accusiez ceux à qui vous l'aviez prêté avant moi, de l'avoir gardé trop longtemps. J'en demande bien pardon à ceux que j'ai fait attendre, mais je ne peux pas lire plus de deux mille vers par jour.

» Je suis certainement un Topinambou, un Hottentot, mais je voudrais retrancher de ce poëme cinq cents vers qui me paraissent détestables comme vers, et mille ou douze cents qui sont très bons, mais qui allongent, ralentissent et refroidissent l'ouvrage, car l'auteur me semble trop long, même quand il est très bon. Et jamais on n'a plus abusé des vers, de la poésie, des images, des descriptions, des énumérations, des mots, des substantifs, des adjectifs, des verbes et des adverbes.

» Après ces retranchements, il resterait quatre à cinq mille vers très beaux, magnifiques, admirables(1).

» Creusez un trou bien profond dans la terre, et enfouissez-y ce billet avec cette inscription :

Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne.

» Mille compliments et assurance de dévouements.

» FELETZ.

» 5 mars ».

X. — A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES « ANNALES »

Les Annales politiques et littéraires, feuille révolutionnaire fondée en 1789 par Mercier et Carra, s'était naturellement attaquée à Feletz, qui répliqua ainsi :

Monsieur le Directeur des Annales, etc., Paris

« 7 décembre 1818.

» Monsieur,

» Votre journal d'aujourd'hui est trop bien rempli pour que je puisse me plaindre de ne pas y voir la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser hier, mais si vous ne voulez pas l'insérer dans celui de demain, je vous prie de

(1) Feletz fit un article de critique enthousiaste sur les *Méditations* de Lamartine; quant à Aimé Martin, c'était un ami du poète qui l'a fortement loué de ses rapports filiaux avec Bernardin de Saint-Pierre.

me la renvoyer. Si au contraire vous avez la bonté de la faire imprimer, je vous prie d'y joindre la petite addition suivante à laquelle je tiens assez pour vouloir que la lettre ne soit point imprimée sans cette addition.

» Après le mot *homme d'honneur* qui la termine, je désire donc que vous ajoutiez :

» La plus grande injure qu'il ait trouvé à me dire, c'est que je suis *gentilhomme et ecclésiastique*, et il me *dénonce* si souvent comme tel, qu'on croirait qu'il parle aux frères et amis et qu'il espère me faire *proscrire* par eux. C'est du reste de *l'ardeur* que, pour me servir de ses expressions, il a *montrée* à Nancy; il est *auteur d'Azaïs* ! (1).

» Veuillez bien agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

» FELETZ ».

XI. — A MONSIEUR FEROT

Monsieur Ferot, rue Rameau n° 6, Paris

« Monsieur,

» J'ai un peu retardé la réponse et les remerciements que je vous dois. Le plus souvent, je réponds aux auteurs avant d'avoir lu leurs ouvrages. Mais c'est une prudence dont je savais que je n'avais pas besoin à votre égard et j'ai voulu vous remercier avec une pleine connaissance de cause, bien persuadé que ma reconnaissance en serait augmentée. Je puis donc vous dire avec vérité, Monsieur, que je vous ai lu avec plaisir et que j'ai applaudi à vos nobles sentiments et à vos beaux vers.

» Agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» FELETZ.

» Dimanche, 9 ».

XII. — A MONSIEUR LEMONTEY, CENSEUR IMPÉRIAL

Littérateur et auteur dramatique, publiciste et historien, Pierre-Edouard Lemontey (né à Lyon en 1762, mort en

(1) Les Tomes I et V des *Mélanges* de Feletz contiennent des polémiques sur les ouvrages et les théories de M. Azaïs, l'auteur des *Compensations dans les destinées humaines* et du *Jugement philosophique sur J.-J. Rousseau et sur Voltaire*.

1826) fut, sous l'Empire, le censeur idéal comme sévérité, corrigeant même les classiques des moindres mots à tendance républicaine; homme du monde très répandu, il était cependant d'une très grande bonhomie et conciliation dans les relations habituelles de la vie, ce qui explique son commerce avec Feletz :

*Monsieur Lemontey, censeur impérial à la direction
de la librairie, rue Sainte-Catherine, Paris*

« On a supposé que ma recommandation était de quel-
que poids auprès de M. Lemontey, et je ne me suis pas
défendu. Il m'a été beaucoup plus agréable de le laisser
croire et pour soutenir mon rôle j'ai promis de recomman-
der. Il s'agit d'un roman dont on lui remettra le manus-
crit avec mon billet. On est un peu pressé d'être imprimé
et de paraître; on désire par conséquent que Monsieur
Lemontey examine vite, approuve vite. La dame intéressée
à tout cela m'a bien assuré qu'il n'y avait rien contre les
mœurs, et je le crois. Je suis bien persuadé aussi qu'il
n'y a pas un mot de politique ni de ces hautes questions
qui peuvent attirer l'attention du Gouvernement. Je crois
donc que Monsieur Lemontey peut examiner la chose légè-
rement et promptement, et je prends la liberté de l'en
prier. Je le prie aussi d'agréer l'assurance de ma considé-
ration et de tous mes sentiments pour lui.

» FELETZ.

» Paris, 11 mars 1813 ».

ne l'aura pas pour la cause de Monsieur de Saporiti
Je n'ai pu le rejoindre, en faisant avec lui de
vieux projets pour le guérir de lui faire ses comptes
si j'ai répondu à moi-même. Je me serais plainte à Monsieur
de Saporiti de ce qu'il avait changé ^{projet} la ^{part} de ^{venue}
devenue cher moi au projet de lui faire aller de même chez
lui. C'est de ces choses que j'aurais pu lui dire et non pas
lui faire leur courtoisie. Enfin je lui aurais enseigné
une recette de ne pas se aller de même. Chez lui un
engagement déjà pris. Je n'ai pu le faire en même en
le priant d'agréer mes vœux et la promesse de mes sentiments
pour lui. Pelletier

L'ABBÉ DE FELETZ

PORTRAIT INTELLECTUEL ET MORAL D'APRÈS LES SIGNES
GRAPHIQUES

A première vue, ce simple billet nous montre l'homme défiant : très économe, l'abbé de Feletz connaît le prix de l'encre et du papier, il veut en dépenser le moins possible ; aussi il a peu de marge, serre ses mots, écourte ses déliés. Mais s'il reste un blanc à la fin de sa ligne, il ne craint plus d'user son encre, il remplit ce blanc par un grand délié ou par un point d'une longueur démesurée : il craint qu'on n'ajoute quelque chose à ce qu'il a écrit et qu'on ne travestisse ainsi sa pensée.

Sa ponctuation est irréprochable, les points sont sur les *i*, son écriture est calme. Journaliste, il ne devait pas être le polémiste ardent, le batailleur hardi dont les articles violents ou sensationnels provoquent le bruit et font scandale ; c'était plutôt un prudent, un réservé : ses *nouvelles* devaient être sévèrement contrôlées avant d'être lancées dans le public, sa polémique calme et raisonnée ; il savait temporiser et attendre l'occasion favorable (car il a la ligne sinucuse des diplomates), se prêter aux circonstances plutôt que diriger les événements et forcer l'opinion : il a les courbes des doux et très rarement les traits durs et les massues indiquant les résolutions fortes, les volontés qui savent s'imposer. Mais pour n'être ni un autoritaire ni un entêté (1), l'abbé de Feletz n'en avait pas moins une grande force de volonté appuyée sur la ténacité avec laquelle il poursuivait ses plans (2).

(1) Il y a peu de massues aux déliés, peu d'angles à la base des lettres qui est généralement arrondi.

(2) Quelques crochets terminent les déliés : *Laporte* de la première ligne.

sur son obstination à maintenir ses idées (1) et surtout sur cette aptitude diplomatique qui venait, toujours à propos, tourner les obstacles que sa douceur (2) ne lui permettait pas de renverser brusquement.

L'abbé de Feletz fut un homme positif et pratique, déductif et logicien, avec un peu d'idéalisme cependant (3). Il ne manquait point d'idées personnelles, mais excellait surtout à utiliser celles des autres, à entrer dans... l'air ambiant, le courant établi.

L'abbé de Feletz a laissé cinq volumes de *Mélanges* sur la philosophie, l'histoire et la littérature, trois genres de travaux qui ne se rencontrent guère ensemble chez les natures exclusivement intuitives ou déductives : la littérature exigeant de l'imagination et des fictions que réprouvent la philosophie et l'histoire, mais que peuvent aborder simultanément les cerveaux équilibrés. Je serais cependant porté à croire que les travaux historiques et philosophiques de l'abbé de Feletz sont bien supérieurs à ses compositions littéraires.

Nature simple, il n'abuse pas des majuscules, c'est à peine s'il en use : son billet commence par une minuscule, son nom également. Nous avons donc l'homme sans prétention, sans recherche ; mais s'il n'est pas gonflé d'orgueil, s'il n'a pas l'excentricité des vaniteux ni la suffisance des présomptueux, il s'admire cependant un peu et, se comparant aux autres, constate volontiers sa supériorité (4) ; il connaît sa valeur et ne voudrait pas passer inaperçu, aussi souligne-t-il son nom : — « Faites bien attention, je suis *Feletz* ; il faudra compter avec moi ».

(1) Ses *f* sont barrés en retour, voyez surtout celui de son nom.

(2) Courbes à la base des lettres, *m* et *n* comme des *u*.

(3) Ses lettres sont généralement liées ; il y a cependant un certain nombre de séparations.

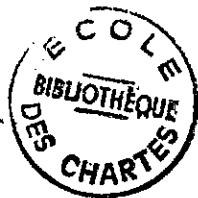
(4) Presque toutes ses lettres à plusieurs jambages, *m*, *n*, *u*, ont le premier plus grand que les autres ; c'est celui qui figure le scripteur. *L* majuscule de *Laporte* offre à gauche une éminence sur laquelle il doit naturellement se placer.

Le sentiment affectif est peu développé, et l'abbé craint encore qu'il n'aille trop loin, aussi l'arrête-t-il de temps en temps (1) pour en prévenir les écarts.

Ni sa diplomatie, ni sa réserve, apprise au contact du monde, n'avaient diminué sa grande franchise native ; il savait cacher sa pensée mais non la dissimuler ou la déguiser (2).

Enfin, il est agréable de le constater car c'est une chose assez rare, l'abbé de Feletz avait une bonne nature rayonnante (3), s'oubliant volontiers pour penser aux autres et leur être agréable ou utile. Cet oubli de lui-même joint à sa douceur naturelle l'inclinait facilement à la clémence, au pardon des injures, ce qui doit être infiniment utile à un journaliste exposé..... par profession, à en recevoir si souvent.

Et. Girou.



(1) L'écriture est peu inclinée, et plusieurs lettres finales se redressent encore.

(2) Quelques mots en pointe disent la finesse ; mais les *a*, *o*, *g*, largement ouverts, montrent bien l'horreur du mensonge.

(3) Pas de crochet concentrique, *M* unis à la lettre suivante.

